

La Revue d'Egypte Economique & Financière

Organe hebdomadaire d'information sur la vie économique
de l'Egypte et de l'étranger

ADMINISTRATION et RÉDACTION
LE CAIRE ALEXANDRIE

30, Rue Kasr-el-Nil 9, Rue Rolo
Tel. 46165 Tél. 27360 (7 lignes)
B.P. 465 B.P. 624

Adresse Télégraphique "PUBLIOR"

Concessionnaire Exclusif
de la Publicité :

SOCIÉTÉ ORIENTALE
DE PUBLICITÉ

30, Rue Kasr-el-Nil, Le Caire
9, Rue Rolo, Alexandrie

ABONNEMENTS

EGYPTE ETRANGER

UN AN P.T. 100 Lst. 1.10
SIX MOIS P.T. 60 Sh. 18/-

LE NUMÉRO P.T. 3

Au Sommaire :

Quelques Minutes Avec...

S.E. Ismail Sedky Pacha

ancien Premier Ministre et Président de la Fédération
Egyptienne des Industries.

En Marge de l'Accord Économique Anglo-Égyptien

Statistiques Décourageantes

Nécessité d'un Redressement Énergique de notre Commerce Extérieur

Les Droits de Douanes sur les Cotonnades

La Nouvelle Politique Commerciale de l'Égypte

Ce que seront les véritables avantages qu'en retirera
la Grande-Bretagne

Le Problème des Changes

Livre et Dollar

A la Chambre de Commerce Internationale

Pour l'Expansion des Echanges

La Suppression des Contingentements

Actualités Économiques

Les Capitaux Vagabonds — L'Agriculture Britannique — Amélioration des
Finances Françaises — Le Franc Belge et la Livre.

RUBRIQUES :

Revue de la Presse Arabe - Echos et Nouvelles - Infor-
mations Financières - Informations Économiques de l'Étranger
Chronique de la Bourse des Valeurs - Lettre de Bruxelles
Revue Cotonnière - Revue du Marché de Gros.

QUELQUES MINUTES AVEC...

S.E. ISMAIL SEDKY PACHA

ancien Premier Ministre et Président de la Fédération Égyptienne des Industries

Comme nous l'avons annoncé, au cours de sa dernière réunion tenue cette semaine, le Conseil d'Administration de la Fédération Égyptienne des Industries a appelé par acclamations S.E. Ismail Sedky pacha à la présidence de la Fédération, en remplacement du regretté Henry Naus bey.

Aucun choix ne pouvait être plus heureux pour l'avenir et le prestige de cet important groupement, d'autant plus que S.E. Sedky pacha qui a toujours porté à l'industrie un intérêt des plus agissants a, depuis sa fondation, collaboré activement aux travaux de la Fédération, collaboration qu'il n'a pas interrompu même lorsqu'il était au pouvoir.

N'est-ce pas à Sedky pacha et au regretté Naus bey que l'on doit la Convention Sucrière, qui tout en mettant à l'abri une industrie vitale du pays, assurait de quoi vivre à des centaines de milliers de fellahs. Et tout dernièrement, c'est lui qui assurait définitivement la protection de l'industrie égyptienne de la filature, par une augmentation importante des droits de douane.

Nous avons donc saisi l'occasion de cette nomination pour demander à S.E. Ismail Sedky pacha de bien vouloir nous accorder quelques minutes d'entretien. L'ancien président du Conseil, bien qu'il eût à présider une réunion du Conseil de la Fédération, voulut bien nous recevoir, avec cette amabilité devenue proverbiale.

Après avoir félicité le nouveau président de la Fédération pour sa nomination, qui constituait la juste consécration des efforts qu'il n'avait cessé de déployer en faveur de l'industrie égyptienne, nous demandons à S.E. Sedky pacha, ce qu'il pensait de l'accord réalisé avec la délégation du Lancashire.

— Tout le bien possible, nous répondit-il. Cet accord, qui permet de maintenir le développement de l'industrie égyptienne, assurera au pays une expansion de ses exportations du coton. On ne pouvait réaliser un meilleur arrangement. Je suis d'ailleurs très heureux que S.E. le Dr. Ahmed Maher, dans

ses déclarations parues dans l'«Ahram» ce matin, ait relevé que j'étais tout à fait d'accord sur l'arrangement réalisé avec le Lancashire.



— Pouviez-vous, Excellence, nous donner votre opinion sur le réarmement de l'Égypte et les ressources qui seront nécessaires pour le mener à bien ?

— Vous vous adressez en ce moment au président de la Fédération

des Industries et je ne pourrais vous répondre à ce sujet.

— Mais c'est surtout au financier particulièrement compétent que nous demandons son avis.

— J'ai mon opinion là-dessus, mais comme c'est un problème qui sera débattu au Parlement, en ma qualité de député, je préfère accorder à la Chambre la primeur de mon point de vue. D'ailleurs, la question est trop importante pour soulever maintenant un débat public.

— Nous serions très heureux, Excellence, si vous vouliez bien nous faire connaître ce que vous pensez du problème soulevé autour de la question des sociétés étrangères. Nous avons publié un article sur ce sujet, en réponse à une campagne menée par certains journaux de langue arabe.

— Je voudrais lire d'abord votre article, avant de vous déclarer quoi que ce soit. Dans tous les cas, je puis vous dire que mon opinion ne pourra être que modérée et très large. Revenez donc me voir dans quelques jours.

Sur ces paroles, nous quittons S.E. Ismail Sedky pacha, en le remerciant d'avoir bien voulu nous accorder ce court entretien, malgré ses occupations particulièrement urgentes.

L. Neuman.

BANCO ITALO EGIZIANO

SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE

Correspondant

du Trésor Royal Italien

TOUTES LES OPÉRATIONS DE BANQUE
SERVICE DE COFFRES-FORTS PRIVÉS

EN MARGE DE L'ACCORD ÉCONOMIQUE ANGLO-ÉGYPTIEN

STATISTIQUES DÉCOURAGEANTES

Nécessité d'un Redressement Énergique de notre Commerce Extérieur

Au moment où nous écrivons cet article nous n'avons encore que des idées vagues au sujet des détails de l'accord anglo-égyptien concernant des cotonnades.

Triomphe de notre point de vue

Ce que nous savons déjà, pourtant, nous permet de tirer une satisfaction certaine du fait, qu'on a fini par en arriver à la solution même que nous avions préconisée avec insistance, ici même, au début des controverses soulevées par l'application du nouveau tarif.

On s'est, en effet décidé, paraît-il, à lier nos importations de cotonnades anglaises à nos exportations de coton en Angleterre. Ainsi seront sauvegardés les intérêts, aussi bien de l'industrie locale, que de nos plus importants clients, tandis que nous aurons fait un effort intéressant en vue de donner un nouvel essor à nos exportations cotonnières.

Celles-ci, comme nous l'avons montré, à plusieurs reprises dans ces colonnes, laissent considérablement à désirer. Et la situation n'a fait qu'empirer depuis le début de la saison : nos stocks s'élèvent actuellement à plus de 2 1/2 millions de cantars, contre 1 1/2 millions environ à fin août 1930 et 351.600 cantars à fin août 1937.

Il est vrai qu'au cours de ces deux ou trois dernières semaines une amélioration sensible s'est produite dans nos exportations vers l'Angleterre, puisque la proportion de ces derniers par rapport à nos exportations totales, est montée de 22 pour cent au début de la saison à 29,4 pour cent à fin octobre.

Avantages des concessions mutuelles

Maintenant, nous pouvons espérer, que le mouvement d'achat de la part des filateurs anglais deviendra plus important, et que nous dépasserons pour la Grande-

Bretagne le pourcentage de la saison précédente.

Le mot « accord » a malheureusement pris un sens péjoratif de nos jours. On s'en est trop servi, ces derniers temps, dans le domaine politique pour camoufler, soit une capitulation, soit le sacrifice de tiers trop faibles pour pouvoir se défendre.

Nous devons, au contraire, nous réjouir profondément du fait que l'accord que signeront les délégués ongo-égyptiens, ne comporte pas des sacrifices, ni de capitulation, mais uniquement des concessions de part et d'autre. Ainsi les deux Alliées auront montré encore une fois au monde, par des actes et non par des paroles, qu'ils savent faire preuve de compréhension mutuelle, et qu'ils sont plus que jamais décidés à rendre plus solides les liens de solidarité étroite qui les unissent.

Cependant si la Grande-Bretagne est notre premier client, et notre plus important fournisseur, nous ne devons pas nous borner à un accord avec elle.

Le fait que les négociations économiques anglo-égyptiennes aient pu être menées à bonne fin en peu de temps, nous montre d'une façon éclatante que la bonne volonté est un puissant facteur de paix et d'entente, qui fait toujours en faveur de ceux qui en font preuve.

Un exemple à suivre

L'accord avec la Grande-Bretagne doit absolument nous servir d'exemple. Nous avons écrit au lendemain de Munich, que dans les domaines aussi bien politique qu'économique, notre mot d'ordre devait être dorénavant : force et vigilance.

LA FLUVIALE F. VANDER ZEE & CIE

CAPITAL
L.E. 75.000
RÉSERVES
L.E. 75.000

SIÈGE SOCIAL :

ALEXANDRIE, 10, rue Chérif Pacha
Téléphone 28659 (5 lignes)

AGENCES PRINCIPALES : LE CAIRE - MINIEH - ASSIOUT

La plus importante entreprise de transports intérieurs en Égypte

**TRANSPORTS FLUVIAUX
TRANSPORTS CAMIONS
TRANSITS - DÉDOUANAGES**

Au point de vue politique cette devise n'a pas tardé à être mise en application par le gouvernement : le réarmement de l'Egypte en est la conséquence frappante. Mais, comme nous le disions (1) : il est important, il est absolument nécessaire, que nous soyons forts aussi bien dans le domaine économique. Il est évident que le laisser-faire, la passivité économique seraient aussi dangereux pour le pays, que le laisser-aller politique. »

Les statistiques qui viennent d'être publiées au sujet de notre commerce extérieur soulignent nettement la nécessité *vitale* qu'il y a pour nous d'adopter à ce point de vue, une attitude «dynamique» pour employer un terme devenu à la mode dans certains pays.

Recul de notre commerce extérieur

Au cours des 9 premiers mois de cette année, le déficit de notre balance commerciale a atteint le chiffre énorme de 4.700.000 livres, et cela, en dépit du fait que nos importations aient considérablement diminué; elles sont en effet tombées à 25.751.000 livres, contre 27.152.000 en 1937 accusant un recul de 1.401.000 livres.

Mais la chute de nos exportations a presque atteint 7.700.000 livres ! C'est un véritable effondrement, dû en majeure partie naturellement à la faiblesse de nos exportations cotonnières dont le déficit n'est pas loin de s'élever au chiffre imposant de 5.500.000 livres.

Cependant, pour comble de malheur, nos autres articles d'exportations ont aussi accusé des reculs considérables atteignant globalement 2.228.000 livres (non compris les cigarettes dont les exportations sont tombées à 133.000 livres contre 169.000 livres en 1937).

Voilà des chiffres vraiment décourageants ! Il nous est impossible de croire que le gouvernement est impuissant à modifier au moins dans une certaine mesure, un état de choses aussi désastreux.

Pourquoi ne pas inviter chacun des pays avec lequel nous sommes en relation d'entamer des pourparlers économiques avec nous ? Si ces pourparlers étaient animées du même esprit de conciliation qui a prévalu au cours des négociations anglo-égyptiennes nous parviendrions sans le moindre doute à des résultats encourageants.

(1) Voir «Revue d'Egypte Economique et Financière du 8 octobre 1938.

Le cas de la France

Prenons par exemple la France, qui est un de nos meilleurs fournisseurs et clients, et ce n'est pas peu dire à une époque où trop de pays acquittent leurs dettes en monnaie de singe !

Nos importations de produits français se sont maintenues à peu près entre 1.600.000 et 1.700.000 livres de 1934 à 1937. Elles atteignent 5.296.000 livres en 1925 et 5.540.000 livres en 1929. Aujourd'hui elles ne constituent plus en 1937, que 32 pour cent de ce qu'elles étaient en 1928. Elles ne se sont pour ainsi dire pas relevé depuis les jours de la crise de 1930/33.

Si nos exportations en France, n'ont pas subi un sort aussi regrettable, il n'en demeure pas moins vrai, qu'elles aussi ont considérablement reculé puisqu'elles n'atteignent plus que 4.244.000 livres en 1937 contre 6.786.000 livres en 1928. Et encore, en 1937, une certaine amélioration avait été enregistrée par rapport à 1936. En fin de compte, les achats de la France sont tombés à 62 pour cent du chiffre de 1928 !

Il est vrai que, dans ce cas, la balance commerciale accuse un solde important à notre avantage. Mais combien de temps cela durera-t-il ? Au cours des deux premiers mois de la saison actuelle, nos exportations cotonnières en France n'ont atteint que 68.042 cantars contre 238.247 cantars pendant la même période de la saison précédente. Le pourcentage de la France s'est effondré de 16 pour cent à 69 pour cent.

Il faut remédier à cet état de choses

Voilà une situation extrêmement sérieuse à laquelle il faut absolument remédier, sans retard. Qui nous empêche d'entamer des négociations économiques avec la France à ce sujet ?

Telle est la ligne de conduite que nous devons sans faute suivre avec tous les pays qui voudront faire preuve de bonne volonté, tout en nous méfiant bien entendu de ceux d'entre eux qui n'ont pas l'habitude d'être corrects au point de vue des paiements, ou de ceux qui pourraient profiter de relations économiques plus étroites pour des fins politiques peu avouables : propagande communiste ou national-socialiste. L'Egypte peut fort bien vivre sans ce poison.

La situation de notre commerce extérieur ne pourra manquer de s'aggraver rapidement, si l'on n'y prenait garde. Dans ce cas, le gouvernement sera dans l'impossibilité d'appliquer son programme de réarmement, ce qui constituerait une menace évidente pour la sécurité du pays.

Car le rendement des nouveaux impôts dépendra de l'état économique de l'Egypte et celui-ci reflétera exactement l'amélioration ou le recul de nos échanges avec l'étranger !

Edgar ANZARUT.

L'UNION FONCIÈRE D'EGYPTE

Société Anonyme Egyptienne

CAPITAL : Lstg. 500.000 entièrement versé

Siège Social : LE CAIRE - 8, rue Cheikh Aboul Sebaa

Amélioration terres agricoles -

Exploitation

GÉRANCES URBAINES ET RURALES -

LOTISSEMENTS - AVANCES

CONDITIONS SUR DEMANDE

A LA CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE

POUR L'EXPANSION DES ÉCHANGES

La Suppression des Contingentements

Poursuivant inlassablement ses efforts en vue de faciliter la renaissance des échanges internationaux, la Chambre de Commerce Internationale étudie actuellement la question de la suppression des contingentements.

Dans son bulletin «L'Economie Internationale», elle publie à ce propos un article dont voici les principaux passages :

« N'est-ce pas Archimède qui, pour soulever le monde, ne demandait qu'un point d'appui? Ceux qui s'efforcent aujourd'hui de libérer le commerce international des lourdes entraves qui l'accablent ont, eux aussi, un monde à soulever. Il leur manque un point d'appui, ou plutôt un point de départ. Quelque part, dans le puissant réseau des restrictions et des barrières, il doit se trouver une ligne de moindre résistance, et il suffirait peut-être, pour déclencher un mouvement d'ensemble, de s'y attaquer résolument et d'obtenir ainsi un premier résultat. Mais cette ligne reste à déterminer.

ENTRAVES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Lorsque la Chambre Internationale déclencha, il y a quelque vingt ans, sa première campagne en faveur d'une plus grande liberté des échanges, elle s'attaquait à une tâche pour ainsi dire tracée d'avance. Il s'agissait surtout, en l'occurrence, d'abaissement ou de relèvement de tarifs et deux grands groupes seulement s'affrontaient: les partisans d'une protection plus forte de l'industrie nationale et ceux d'une plus grande liberté des échanges entre pays. Quant à ceux-ci, ils ne pouvaient guère hésiter sur la méthode à suivre, puisqu'il n'y en avait qu'une seule, l'abaissement des tarifs, comme il n'y avait qu'un seul grand obstacle, l'importance des barrières douanières. S'il y avait divergence d'opinion, celle-ci ne portait que sur les modalités de l'action à entreprendre — fallait-il procéder d'une manière radicale ou au contraire graduellement, fallait-il avoir recours à des mesures unilatérales, bilatérales ou enfin multilatérales — bref, la situation était nette.

De cette simplicité, il ne reste rien aujourd'hui. Pour forte que soit la conviction de ceux qui restent partisans d'une plus grande liberté des

échanges, elle ne les aide guère à sortir d'embaras lorsqu'il s'agit de déterminer la méthode à suivre et de trouver un premier point d'appui. Il faut commencer, tout le monde là-dessus se trouve d'accord, mais comment? Aux barrières douanières proprement dites est venu s'ajouter le réseau infini des contingentements et des mesures de contrôle des changes. On n'aura pas été bien loin dans l'amélioration d'un plan conséquent d'action avant de s'apercevoir qu'il reste encore à résoudre d'innombrables autres difficultés. Il ne s'agira plus seulement de peser le pour et le contre en ce qui concerne la protection du marché national, mais d'envisager tout l'ensemble des questions connexes, telles que la disparité dans la structure des prix, les possibilités de paiement et de transfert, les crédits internationaux, et même la stabilisation monétaire. De plus, il faut constater qu'avec le temps les entraves au commerce ont pris si profondément racine dans la vie économique d'un grand nombre de pays qu'il ne saurait plus être question d'envisager la possibilité de les abolir ou de les atténuer toutes ensemble du premier coup. Il faut d'abord découvrir le point faible et desserrer ensuite peu à peu l'étau.

LE POINT FAIBLE

C'est précisément ce point faible que se propose de découvrir la Commission pour l'expansion des échanges en étudiant le problème des entraves au commerce dans son ensemble. Et c'est sur ce point faible qu'il faudra faire porter les premiers coups. Mais la Commission n'ignore pas qu'alors même où l'on aurait désigné un premier objectif, en s'attaquant d'abord à telle catégorie déterminée d'entraves, l'on se heurterait à nouveau, sous une nouvelle forme, au même problème, celui de choisir un premier point de départ. Si l'on décidait par exemple qu'il y aurait intérêt à commencer en attendant par le contrôle des changes et les clearings bilatéraux, il s'agirait aussitôt de rechercher s'il y avait lieu de s'attaquer d'abord au seul problème de la liberté des transactions commerciales proprement dites, ou bien de s'attacher à libérer à la fois les opérations financières et les transactions purement commerciales. Mais la

chaîne ne s'arrête pas là. Il faudra encore en même temps s'il y a intérêt à supprimer à la fois les clearings et les accords de paiement, ou s'il faut commencer par transformer les accords de clearing en accords de paiement.

Tout au long de la discussion du 15 juillet, cette difficulté quant au choix du point de départ s'est manifestée. La Commission a examiné en effet la possibilité d'abolir progressivement le régime des contingents d'importation. Puisqu'il est question de suppression progressive, quels sont donc les contingents ou catégories de contingents qui devront disparaître d'abord?

Au cours du débat, plusieurs propositions ont été faites. L'une visait à demander à chaque pays de dresser la liste des produits destinés soit au marché intérieur, soit à l'exportation, dont la production représente pour lui une nécessité vitale. Les contingentements portant sur des produits qui ne figureraient pas sur cette liste seraient alors abolis par voie d'accord bilatéral. L'idée était intéressante en soi, puisqu'il y avait plus de chances d'aboutir en s'attaquant pour commencer aux seuls contingents qui ne seraient pas d'une nécessité vitale pour le pays importateur, mais il fallait bien conclure qu'il serait pratiquement impossible de déterminer en l'occurrence, d'une manière satisfaisante, ce qu'il faut entendre par produit essentiel et par produit non essentiel.

LES DROITS SUR LE COTON EGYPTIEN EN GRECE ONT ETE REDUITS

On sait que le nouveau droit imposé au coton importé d'Egypte a été porté de un drachme 1/10 à 5 drachmes 1/10 et qu'à la suite de cette décision, la Légation Royale d'Egypte à Athènes avait fait des démarches auprès du gouvernement hellénique en vue de réduire ce droit d'importation.

Nous apprenons aujourd'hui que les efforts ont été couronnés de succès, et le nouveau droit a été réduit à 2 drachmes 1/10 par ôke.

LES DROITS DE DOUANES SUR LES COTONNADES

LA NOUVELLE POLITIQUE COMMERCIALE DE L'EGYPTE

Ce que seront les véritables avantages qu'en retirera la Grande-Bretagne

Les pourparlers commerciaux anglo-égyptiens ont finalement abouti. Un accord est intervenu qui donne satisfaction tant à l'Egypte qu'à la Grande-Bretagne: l'industrie locale conserve entièrement sa protection et pourra se développer, et le Lancashire pourra augmenter substantiellement ses fournitures de cotonnades à l'Egypte.

En effet, l'accord prévoit que la Grande-Bretagne bénéficiera pour ses exportations de cotonnades en Egypte du même pourcentage que celui de ses importations de coton égyptien. Ce système sera appliqué aux autres pays. D'autre part, les quantités de cotonnades que l'Egypte importera dorénavant, seront celles constituées

par la différence entre la consommation totale et la production nationale. Les divers quotas seront établis chaque année.

C'est, croyons-nous, la seule solution qu'on pouvait trouver. Le gouvernement égyptien se devait de maintenir entière la protection accordée à l'industrie locale. D'autre part, il devenait urgent de donner satisfaction au principal client du pays. Pouvaient-on faire autrement que de lui accorder les mêmes droits pour la vente de ses produits en Egypte que ceux qu'il retirait de ses achats d'articles égyptiens? Nous ne croyons pas.

Dans les déclarations qu'il a bien voulu nous faire et que nous publions en première page, S.E. Ismaïl Sedky

pacha a manifesté son approbation pour l'accord réalisé, et cette affirmation a d'autant plus d'importance qu'elle émane non seulement d'un éminent économiste, mais de l'auteur même de l'augmentation des droits de douane.

Il serait intéressant de voir quels seront les véritables avantages que retirera la Grande-Bretagne de l'accord, et quels seront les pays qui en profiteront également ou qui en seront affectés. Les tableaux que nous publions ci-dessous, indiquent, le premier les exportations de coton, par principaux pays, le second les importations de cotonnades par principaux fournisseurs.

EXPORTATIONS DE COTON

Années	Grande-Bretagne			France		Italie		Allemagne		Japon	
	Total	L.E.	%	L.E.	%	L.E.	%	L.E.	%	L.E.	%
1936	25.019.900	8.969.500	36	3.141.700	12.5	796.700	3	2.046.000	8.1	2.238.700	8.9
1937	29.002.400	8.532.800	30	3.980.400	13.3	2.187.500	7.2	2.951.800	10.2	2.191.900	7.5

IMPORTATIONS DE COTONNADES

Années	Grande-Bretagne			France		Italie		Allemagne		Japon	
	Total	L.E.	%	L.E.	%	L.E.	%	L.E.	%	L.E.	%
1936	3.776.000	1.287.000	34	24.340	0.7	531.500	14	70.211	2	958.750	26
1937	4.440.000	1.140.000	25,7	34.550	0.8	1.768.050	40	92.950	2,4	299.370	6,7

L'examen des tableaux ci-dessus nous permet de relever, qu'en moyenne, pour les deux dernières années, la Grande-Bretagne a absorbé 33% des exportations totales de coton égyptien. Par contre, elle n'a bénéficié que de 29,5% environ des importations égyptiennes de cotonnades étrangères.

Si l'on examine la situation des autres pays, nous voyons que c'est la France qui est la moins bien placée: 13% en moyenne pour les exportations de coton et moins de 1% pour les importations de tissus. C'est presque le même cas pour l'Allemagne: 9% et 2,2% respectivement. Quant au Japon, sa situation demeure encore satisfaisante: 8,2% pour les exporta-

tions et 16,3% pour les importations. Mais c'est surtout l'Italie qui bénéficie d'un véritable régime de faveur: elle n'acheta que le 5% en moyenne des exportations de coton égyptien, tout en participant pour 27% dans les importations de tissus. Ce pourcentage était de 14% en 1936, passant à 40% en 1937. L'Italie était le véritable bénéficiaire de la surtaxe imposée sur les cotonnades étrangères.

Un redressement de la situation devra donc se produire. La France n'en bénéficiera pas beaucoup, car on a toujours fort peu importé de cotonnades françaises. En ce qui concerne l'Allemagne, l'acquisition d'une bonne partie de l'industrie textile de la

Tchécoslovaquie la met sur le rang des fournisseurs importants. Elle devra donc bénéficier de l'accord, au même titre que la Grande-Bretagne. Ce sont donc l'Italie et le Japon qui devront subir une diminution importante de leurs envois de tissus, à moins d'augmenter leurs achats de coton.

Ainsi, théoriquement, l'accord doit bénéficier à ceux des pays qui le méritent, mais malheureusement, nous craignons fort qu'il n'en soit pas ainsi dans la pratique. D'ailleurs, dans ses déclarations faites lors du dîner offert jeudi soir par Sir Thomas Barlow, le ministre des Finances, a relevé que l'application de l'accord se heurtera à des difficultés techniques,

car, il y a certains points de vue à considérer, tels que la consommation des cotonnades fines et de cotonnades épaisses, etc., etc.

Pour notre part, nous allons souligner quelques considérations qui entraînent à l'accord, en ce qui concerne particulièrement la Grande-Bretagne, certains de ces avantages.

Tout d'abord, il ne faut pas oublier que l'accord stipule qu'il sera déduit de la consommation du pays, le chiffre relatif à la production nationale et que c'est à la différence ainsi obtenue que seront appliqués les divers pourcentages revenant à chacun des pays fournisseurs. Or, comme nous avons eu l'occasion de le souligner la semaine dernière, dans un article la production locale s'accroît d'année en année. Ainsi, en 1936, l'Egypte a produit 18.000.000 de kilos de filés et 68.000.000 de mètres carrés de tissus. En 1937 cette production atteint 24.000.000 de kilos et 90.000.000 de mètres carrés respectivement. A ce rythme, la production locale aura dans un proche avenir égalisé si ce n'est dépassé la quantité permise pour les importations de cotonnades étrangères, à moins d'une augmentation importante de la consommation du pays.

Ainsi donc, il faudrait savoir si, l'augmentation, en pourcentage des importations de tissus britanniques compensera la diminution en quantités des importations totales de tissus étrangers.

D'autre part, on sait que les cotonnades britanniques, étant d'une qualité supérieure coûtent plus chers que les autres tissus. Dans ces conditions on peut se demander si le consommateur égyptien serait disposé à absorber des tissus britanniques importés et s'il ne préférerait plutôt s'adresser à la production locale. L'augmentation dans les importations de cotonnades britanniques risqueraient fort de ne pas trouver un marché important en Egypte.

Le véritable bénéficiaire de cet accord demeure donc l'Egypte. Le maintien des droits de douane élevés permettra un accroissement des recettes douanières. D'autre part, la protection de l'industrie locale demeure entière puisque le pays devra d'abord consommer ce qu'il produit avant d'acheter les quantités qu'il aura encore besoin.

Néanmoins, comme il existe quand même dans le pays un marché assez important pour les tissus de bonne qualité, le Lancashire devra profiter dans une certaine mesure de cet accord. D'autant plus que du fait que certains pays telle la France ne pourront pas utiliser complètement le quota qui leur sera alloué, la Grande-Bretagne bénéficiera d'une augmentation plus importante que ne justifient ses achats de coton.

D'ailleurs, le ministre des Finances a déclaré qu'un comité de techniciens sera constitué pour étudier la réalisation pratique de l'accord. Ce dernier étant renouvelable chaque année, nul doute que l'expérience permettra d'en relever les défauts. Il sera donc toujours loisible d'y remédier.

Dans tous les cas, on ne peut nier que l'arrangement ainsi conclu constitue la meilleure solution qu'on ait pu trouver puisque le gouvernement égyptien ne voulait à aucun prix abaisser les droits de Douane et qu'il n'était pas possible d'établir un système de contingentement qui aurait lésé les intérêts des autres pays, dont certains constituent des clients intéressants pour l'Egypte. D'ailleurs, nous avons eu l'occasion de souligner combien la politique de contingentement constituait une mesure anti-économique.

Il faut donc souhaiter que la nouvelle politique ainsi instaurée par l'Egypte rendra au pays les meilleurs services, en permettant une expansion des échanges commerciaux et surtout un accroissement des exportations de coton égyptien à un moment où un stock important, trop important même est en train de se constituer. Avec le retour de la prospérité, la

consommation locale de tissus pourra alors augmenter, permettant ainsi tant au pays qu'à ses fournisseurs de bénéficier complètement de l'accord qu'on vient de réaliser.

L.N.

L'AFFAIRE DES OBLIGATIONS SUEZ

Le renvoi du procès au 12 janvier 1938

Le 3 novembre 1938, est venue devant la 2ème Chambre de la Cour d'Appel Mixte l'affaire des Obligations Suez. A cette audience le Syndicat des Porteurs de Valeurs Mobilières est intervenu en faveur des obligataires.

Le procès a été renvoyé au 12 janvier 1939, toutes les parties devant présenter leurs conclusions à cette date.

Soulignons que l'intervention du Syndicat a soulevé un vif intérêt, car elle contrebalance ainsi l'impression qu'avait causée l'intervention du Trésor Britannique au début de l'été.



PAR ORDRE

THE ALEXANDRIA INSURANCE CO.

Société Anonyme Egyptienne

SIÈGE SOCIAL :

EN SON IMMEUBLE BOULEVARD SAAD ZAGHLOUL
ALEXANDRIE

SUCCURSALE AU CAIRE :

23, RUE SOLIMAN PACHA

ASSURANCES

**Incendie, Accident de travail,
Automobiles, Vol, Transports, etc.**

LES PROBLÈMES DES CHANGES

LIVRE ET DOLLAR

Des conversations qui ont eu lieu entre les autorités monétaires américaines, des agents de la Trésorerie et des banquiers de New-York ont ramené l'attention sur le statut du dollar. Tout ce que l'on sait officiellement de ces entretiens, c'est ceci, qui a été déclaré par un porte-parole de M. Morgenthau, secrétaire du Trésor : « Il n'y a pas de doute que les conversations ont embrassé les valeurs relatives actuelles du sterling et du franc par rapport au dollar ». Tout ce que l'on dit par ailleurs ne relève que de suppositions.

Cependant, la déclaration ci-dessus reproduite indique qu'il a été question de l'accord monétaire tripartite. Ce qui laisse penser que les autorités américaines s'inquiètent de la tendance fondamentalement baissière de la livre sterling. Il est évident que cette tendance n'est favorable ni au commerce américain ni à la politique monétaire des Etats-Unis. L'allure baissière du sterling modifie sensiblement la parité dollar-livre, ce qui change essentiellement toute l'organisation existant entre les rapports monétaires et commerciaux anglo-américains. Etant donné l'importance dans le monde des deux groupements, il est aisé de concevoir que des modifications importantes de cet ordre retiennent l'attention des autorités des deux pays.

Cela signifie-t-il que des décisions sont sur le point d'être prises ? On ne le pense généralement pas. Pour changer la situation actuelle, il faudrait, ou bien abaisser la valeur du dollar, ou bien empêcher durablement le mouvement baissier de la devise anglaise. On se rend bien compte, aux Etats-Unis, qu'une modification de la valeur-or du dollar aurait, dans les circonstances actuelles, des conséquences défavorables pour tout le monde : tout en entraînant fatalement une nouvelle crise en Europe, une telle mesure ne résoudrait ni le problème des importations d'or aux Etats-Unis, ni le problème commercial américain. Au surplus, il ne résoudrait pas le vrai problème qui est un problème de la livre et non pas un problème du dollar.

Reste l'autre solution : celle consistant à empêcher une chute plus profonde de la livre sterling — le vrai problème, nous venons de le dire. Il est vraisemblable que les conversations qui ont eu lieu à Washington avaient surtout cet objectif. Et si l'on ne dit pas pour l'instant qu'il y a eu des échanges de vues entre les Américains et les Anglais sur ce sujet, on l'apprendra vraisemblablement sous peu.

Le problème de la livre est très vaste. Cette semaine, l'« Economist »

lui consacre encore tout un éditorial. Dans celui-ci, il est dit, en substance que la faiblesse du sterling s'explique en premier lieu par le sentiment que les problèmes politiques européens n'ont été nullement résolus à Munich. La revue financière britannique souligne qu'il faut ajouter à cela la constatation que l'Angleterre va devoir dépenser à l'avenir, pour le réarmement, des sommes qui n'ont jamais été atteintes jusqu'ici et que, pour faire face à ces dépenses, l'Angleterre devra fatalement avoir recours aux emprunts. On a peur de l'inflation, écrit l'« Economist » et cette idée entraîne les capitalistes du continent à retirer leurs fonds. Le transfert se fait vers New-York pour deux raisons : d'une part, la crainte de nouvelles difficultés politiques ; d'autre part, l'attrait tout particulier de Wall Street, marché visiblement orienté à la hausse, alors que le Stock Exchange est nettement orienté à la baisse.

L'organe financier anglais ajoute bien que les prises de bénéfices que l'on constate à certains moments à Wall Street pourraient être de quelque soutien pour la livre ; malheureusement, ces fonds ne sont pas rapatriés. On se trouve donc en présence d'un cercle vicieux.

L'« Economist » n'hésite pas à écrire qu'il est temps que l'Angleterre fasse quelque chose, sinon, elle laissera s'accréditer l'idée qu'elle est matériellement incapable d'intervenir. Or, écrit la revue, si l'on admet que les réserves actuelles de métal du fonds de régularisation des changes s'élèvent encore à 250 millions de livres, ces ressources sont absolument suffisantes pour défendre la monnaie à une parité raisonnable. La plupart des autres journaux anglais sont du même avis : l'Angleterre est en état de défendre la livre. Personne n'explique toutefois la raison actuelle des autorités monétaires britanniques. Cette

baisse est naturelle, dit-on. Cependant, on se rend compte que Londres ne peut jouer son rôle de centre monétaire et financier, mondial si, à l'extérieur, on en vient finalement à se méfier de ce qui s'y passe.

On a dit que la livre était surévaluée par rapport au dollar ; au début, on a admis cela et on l'a même démontré par des chiffres. Cependant, voilà maintenant les Américains qui s'agitent : la descente a été trop forte ; de surévaluée qu'elle était par rapport au dollar, la livre serait-elle maintenant sous-évaluée ? Nous nous retrouvons en présence des difficiles problèmes monétaires auxquels nous avons été habitués d'assister durant près de quinze ans. Problèmes dont les solutions n'ont jamais entièrement contenté à la fois les parties en présence. On s'en est toujours tenu à des compromis qui faisaient cesser les luttes mais les laissaient cependant à l'état latent. Un mauvais compromis valait mieux qu'une lutte vaine et désastreuse ! L'erreur a sans doute été de ne pas entériner effectivement ces compromis par des mesures classiques qui eussent permis de ne plus douter aussi rapidement de la valeur des solutions adoptées. L'Angleterre a toujours rejeté l'idée d'une stabilisation monétaire qui eût cependant fait un bien énorme au monde entier. On a donné les raisons de ce refus ; dans une certaine mesure, elles se défendent, certes. Mais nous voici en présence du revers de la médaille. Il est peut-être plus grave que ne l'auraient été les conséquences d'une stabilisation même effectuée dans des conditions difficiles. Dans tout cela, un seul espoir : c'est que les autorités anglaises comprennent que la solution à donner au problème de la livre ne relève pas de contingences strictement anglaises ; étant donné le caractère particulier de la monnaie anglaise, c'est un problème essentiellement mondial.

THE LAND BANK OF EGYPT

SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE

fondée par Décret Khédivial du 10 Janvier 1905

Siège Social à Alexandrie

Capital : L.E. 1.000.000 — Réserves et Provisions : L.E. 806.000
Prêts sur Hypothèques à long ou à court terme. — Acquisition des créances hypothécaires. — Acceptation de capitaux en dépôt avec ou sans intérêts.

ACTUALITÉS ÉCONOMIQUES

Les Capitaux Vagabonds. - L'Agriculture Britannique. - Amélioration des Finances Françaises. - Le Franc Belge et la Livre.

Les capitaux vagabonds

Une grande maison financière de Londres écrivait, il y a quelques jours, dans sa circulaire, que si les grandes migrations de capitaux, qui désorganisent actuellement les rapports internationaux du commerce et de la finance, doivent être enrayées, une conférence devra être instituée dans laquelle toutes les nations intéressées devront se mettre d'accord sur les moyens propres à limiter ces mouvements. Il n'est vraiment pas raisonnable, lisait-on dans cette revue, que la finance internationale soit dominée par des joueurs, des spéculateurs et des thésauriseurs, qui entraînent avec eux les intérêts très légitimes du commerce et de l'industrie, obligés à leur tour de jouer et de spéculer pour défendre d'une manière ou d'une autre leurs capitaux et leurs entreprises.

A ce propos, le «Financial Times» vient d'écrire que les Etats-Unis et l'Angleterre sont très capables — et suffisamment puissants — pour faire cesser les extravagances monétaires en travaillant en plein accord.

A cela, on peut ajouter que la reprise économique générale dépend pour beaucoup de la valorisation des matières premières, que la reprise des matières premières dépend de la recrudescence de la consommation, que l'accroissement de la consommation doit résulter de l'emploi actif des capitaux, que la masse des capitaux créés depuis vingt ans est plus plus suffisante à cette tâche, mais que les capitaux ne s'emploient pas parce qu'ils sont constamment occupés à rechercher des refuges monétaires.

On nous dira que s'il en est ainsi, c'est parce que la confiance manque et que la situation n'est pas suffisamment éclaircie encore pour que les capitalistes s'inspirent uniquement de la question de rendement dans leurs placements : le facteur sécurité joue encore un rôle primordial.

Sans doute ! Mais nous ne pouvons nous empêcher de considérer un remède qui vient d'être envisagé en Angleterre pour enrayer cette crise des capitaux. Ce remède est orthodoxe ; tout au plus

rentre-t-il dans l'esprit de l'avant-garde de l'orthodoxie financière.

MM. Keynes, l'économiste bien connu, Harrod, président de la section économique de la «British Association», et d'autres encore, viennent de proposer de procéder d'urgence à une expansion de crédit pour permettre aux banques d'augmenter leurs investissements en fonds d'Etat et provoquer ainsi, par contagion et effet mécanique, un abaissement des taux à long terme, avec l'espoir que cette baisse même entraînera des demandes de capitaux par les entreprises. M. Harrod fait toutefois remarquer qu'il n'espère un résultat de cette politique monétaire que si elle est mise en pratique rapidement, pendant que la chute économique n'est pas trop forte et que, par conséquent, le volume des affaires est encore suffisant pour que les perspectives de bénéfices incitent les entreprises à perfectionner ou augmenter leur outillage.

En fait, il s'agit de l'application d'une forme de la théorie du crédit dirigé qui soutient qu'il ne suffit pas que l'argent soit extrêmement abondant, mais qu'il doit être dirigé là où il peut le plus efficacement influencer la marche des affaires et des prix.

On ignore le sort qui sera fait à ces propositions. L'Angleterre ne répugne pas à certaines formes de finances dirigées. Avant la guerre, elle dirigeait l'étalon d'or; depuis 1931, elle dirige le livre; au reste, divers domaines du crédit sont dirigés, ne serait-ce que par l'emploi sur une grande échelle de la politique des «achats sur marché». On ne s'étonnerait donc pas si le programme suggère maintenant recevait une application. On serait alors curieux d'en connaître les résultats, tout le monde étant d'accord pour dire qu'il faut faire quelque chose, mais personne n'ayant trouvé, jusqu'ici, les remèdes adéquats.

L'agriculture Britannique

Au moment du vote du dernier budget britannique Sir John Simon annonça que des stocks de

blé, de sucre et d'huile de baleine avaient été constitués par le gouvernement. En juin, une loi donna au «Board of Trade» les pouvoirs nécessaires pour l'achat et le stockage de denrées alimentaires, d'engrais et d'huiles. Ces stocks compléteront les stocks commerciaux normaux. Le «Board of Trade» pourra également demander des précisions aux commerçants en ce qui concerne leurs stocks et leurs possibilités de stockage et leur accorder l'appui financier nécessaire pour augmenter leurs réserves. Un fonds spécial sera doté des crédits nécessaires à cette tâche.

Ce n'est pas seulement au moyen de stocks de produits importés que la Grande-Bretagne compte assurer son approvisionnement pour l'éventualité d'une guerre, mais également grâce à l'appoint que lui fournira sa propre agriculture.

On n'ignore pas que, depuis que l'Angleterre a adopté la formule du protectionnisme, des efforts ont été faits pour accroître la production agricole du pays. Ces efforts n'ont donné que de très médiocres résultats, à telle enseigne que le problème du soutien et du développement de l'agriculture en Grande-Bretagne vient d'être examiné à la lumière des récents événements politiques, par l'Union nationale des fermiers, qui groupe environ 120,000 fermiers britanniques.

Dans un rapport qu'elle vient d'adresser au gouvernement, cette Union déclare que l'agriculture n'est pas actuellement dans un état qui lui permette de faire, en cas de danger, l'effort prolongé qui pourrait lui être demandé dans l'intérêt de la défense nationale.

Elle propose, pour remédier à cette situation et permettre à l'Angleterre d'avoir une agriculture saine, ce qui est nécessaire même pour le temps de paix, que l'on adopte un système général d'assurance des prix agricoles, système qui a déjà fait ses preuves sur plusieurs marchés : marché du blé, de l'orge, de l'avoine et des porcs à bacon. Un organisme indépendant, analogue au comité consultatif des droits d'importa-

tion, serait chargé de déterminer le niveau de prix à partir duquel le système s'appliquerait à chaque produit et de modifier ce niveau selon les circonstances.

Si ces propositions ne sont pas acceptées, l'Union des fermiers a l'intention de demander que l'on donne à l'agriculture le droit de réclamer, comme l'industrie, la protection qui lui est nécessaire, en application de la loi sur les droits à l'importation. Mais cela supposera évidemment la révision des engagements pris dans tous les accords commerciaux. Quoi qu'il en soit, le problème de l'agriculture se trouve posé avec une grande netteté et il est vraisemblable que, maintenant que l'Angleterre a changé de politique, son étude sera envisagée sans retard.

Amélioration des finances françaises

Il nous paraît intéressant de revenir sur l'amélioration de la situation monétaire française, que reflète la dernière situation hebdomadaire de la Banque de France.

On sait que, dans le courant du mois de septembre, afin de permettre au crédit de fonctionner normalement et au Trésor de faire face à ses besoins exceptionnels, la Banque de France avait dû accepter et réaliser une expansion de crédit de l'ordre de 25 milliards. Cette expansion s'était traduite par un gonflement massif — de 22 1/2 milliards — de la circulation fiduciaire et avait eu pour conséquence de ramener le pourcentage de couverture de la monnaie de 46.44 à 38.27 p.c.

Si l'on examine le bilan de la Banque de France, on constate que sur les 15 milliards de crédit dispensés le mois passé à l'économie privée, un montant approximatif de 4.8 milliards se trouve résorbé, le portefeuille d'effets et de bons escomptés avant en particulier été réduit de 4 1/2 milliards. Certes, le rythme de la résorption n'est pas rapide; cependant, il faut noter que les effets et bons admis au réescompte en septembre ne viennent à échéance que progressivement, à des dates qui s'échelonnent jusqu'à fin décembre.

Pour ce qui concerne les avances supplémentaires prélevées par l'Etat, sur lesquelles un montant de près de 500 millions a déjà été remboursé dans les premiers jours du mois présent, leur total visible de 10 milliards vient d'être réduit de 2 milliards.

Détente également du côté des billets de banque en circulation. Leur montant, qui avait passé à la fin du mois de septembre à 124 1/2 milliards, a été réduit de 11 milliards, de telle sorte que l'ex-

pansion record qui s'était produite en septembre, est d'ores et déjà résorbé à concurrence de près de la moitié. La proportion entre l'encaisse-or et les engagements à vue s'est relevée à 40.41 p.c.

Indications que l'on peut considérer comme encourageantes. Elles signifient que les billets retirés durant l'alerte internationale rentrent assez rapidement dans les banques et que, de son côté, le Trésor a profité de souscriptions considérables de Bons. Ce sont ces souscriptions qui ont permis à la Trésorerie de reconstituer auprès de la Banque de France une intéressante marge de disponibilités — de l'ordre de 5 milliards au dernier bilan de l'Institut d'Emission.

Evidemment, ce revirement de la situation ne doit pas permettre que l'on se fasse trop d'illusions, d'autant moins qu'il est visible que les dépenses courantes de l'Etat français continuent à être supérieures aux recettes normales. Cela ne signifie pas que l'on puisse ajourner l'effort de restauration financière; cela veut dire que l'occasion apparaît bonne, au contraire, pour l'entreprendre effectivement.

Le franc Belge et la livre

Quelques articles publiés dans des journaux, quelques allusions faites dans d'autres, ont attiré de nouveau l'attention, ces temps-ci, sur les relations entre le franc belge et la livre sterling. Sans doute, la baisse de la livre a-t-elle été le prétexte, pour ne pas dire la raison, de ces commentaires. On a ainsi vu des gens accepter, cette fois, et même émettre, sans réserve ni retenue, des opinions qui, il y a trois ans, leur faisaient pousser les hauts cris.

Il est très curieux que, pendant longtemps, l'on n'ait pu parler de questions monétaires sur le terrain pratique sans être tout de suite accusé d'intentions spéciales et intéressées. L'évolution qui s'est produite dans ce domaine est encourageante et, il est heureux maintenant que l'on accepte de discuter, par exemple, de l'opportunité qu'il y avait, en 1935, de rattacher le franc belge à la livre sterling au lieu de le lier à l'or.

Baucoup de personnes savent qu'en 1935, il y eut assez bien de gens, à la Banque Nationale, qui étaient d'avis de faire rentrer la Belgique dans le bloc-sterling. Il y avait à cela de nombreux arguments et l'on ne manquera pas de les développer. Cependant, ces avis ne furent pas écoutés; le franc belge a été rattaché au métal à

une parité-or qui avait été calculée de telle sorte qu'un équilibre à la fois monétaire et économique était pratiquement réalisé avec la livre sterling. La Belgique n'était pas, en théorie, rattachée au bloc-sterling mais, en fait, son économie pouvait entretenir, avec celle des pays du bloc-sterling, des rapports rentables.

Tout a très bien marché pendant trois années: le franc belge rattaché à l'or est demeuré stable en or et pratiquement en prix, aussi bien sur le marché intérieur que sur les marchés extérieurs; quant à la livre, quoique non rattachée à l'or, elle demeurait pratiquement stable en or et en prix. C'est bien pour cela que tout marchait si bien.

Et c'est depuis que la livre n'est plus stable, ni en or, ni en prix, que l'on s'inquiète. Le raisonnement n'est pas difficile à faire, comme on le voit. Mais, à notre sens, on s'inquiète à tort, pour le moment du moins. Sans aucun doute, notre économie eût été mieux protégée contre des à-coups de ce genre si notre politique monétaire, quoique énergique, avait été rétablie sur des bases plus souples. Mais on a fondé le rattachement à l'or sur l'idée que la livre sterling ne pourrait logiquement, même à la longue, subir une baisse de grandes proportions. Cette idée paraît toujours vraie présentement. La livre baisse, on s'efforce d'en rechercher les causes. On ne s'explique pas encore très bien les raisons de cette chute, mais on ne s'imagine pas que la grande monnaie qu'est le sterling, après avoir tenu pendant sept ans, puisse être entraînée dans une chute profonde, d'autant moins que les Américains n'ont plus les mêmes intérêts qu'en 1931: aujourd'hui, une dépression profonde de la livre peut leur créer, en effet, de grands ennuis et, en fait, ils s'en inquiètent.

La partie, en 1938, diffère essentiellement de celle qui fut jouée en 1931: les cartes sont différentes, les atouts également et les partenaires se regardent aussi autrement. Un fait caractéristique à noter, à cet égard, est que les Anglais s'inquiètent moins que nous, continuent, de la baisse de la livre. Ils ne conçoivent pas que cette tendance puisse présenter un caractère autre que temporaire et accidentel; ils ne croient pas à une chute sérieuse de leur monnaie.

Si l'on s'en tient à cela, l'idée qui, en 1935, présida au rétablissement de notre politique monétaire paraît donc toujours vraie et, dans ces conditions, il nous semble que l'on s'inquiète à tort, chez nous, des répercussions que la tendance de la livre peut avoir sur notre statut monétaire.

REVUE DE LA PRESSE ARABE

Le Lancashire

La mission du Lancashire défraye les conversations des milieux économiques d'Egypte. Le « Doustour », organe du parti Saadiste, est content que la thèse égyptienne soit appuyée par un haut fonctionnaire britannique au Ministère des Finances.

La majoration des droits douaniers sur les cotonnades n'a pas visé un pays particulier. Elle était effectivement dirigée contre le Japon, l'Italie et l'Allemagne. Mais l'Egypte ne pouvait pas exempter un Etat déterminé du système des droits douaniers. Il y avait des traités internationaux. Toute exception faite, elle était prise par un geste inamicale ou pour une sorte de rivalité aboutissant aux pires conséquences.

LE POINT DE VUE EGYPTIEN

Le point de vue égyptien est bon. Nous sommes de bonne foi dans notre attitude à l'égard de nos alliés. Mais l'Egypte a pris des leçons de protectionnisme économique en adoptant les vues du père du premier britannique actuel. Nulle preuve de cette clairvoyance ne saurait être plus éclatante, plus forte et plus juste que le fait de voir M. Craig, commissaire des Douanes au Ministère des Finances, très enthousiaste en faveur du point de vue égyptien. Il est même persuadé que l'application de ce point de vue a été faite avec modération.

LA MISERE DU FELLAH EGYPTIEN

Que les délégués du Lancashire voient de leurs propres yeux le malheur du fellah, producteur du coton. Qu'ils observent sa pauvreté, l'insuffisance de sa récolte et le mauvais état des cultures. Qu'ils jettent un coup d'oeil sur le fellah égyptien, sa femme et ses enfants et son bétail. Peut-être ceci touchera-t-il mieux la pitié des membres du Lancashire, beaucoup plus que les arguments, les preuves et les statistiques.

La confiance dans les finances égyptiennes

La baisse des valeurs égyptiennes a eu une portée sérieuse à laquelle il faut remédier dit le « Mokattam », dans un éditorial :

BAISSE DES VALEURS

Cette baisse des valeurs est due d'abord au fait que l'on a placé beaucoup d'argent à l'étranger, dans les

valeurs américaines, par exemple. Ceci a été fait au moment où les Etats-Unis, ne semblaient pas exposés à la guerre et de crainte que l'Egypte et l'Angleterre ne dévaluent leurs monnaies. Dans cette éventualité, la dévaluation serait au profit de ceux qui auraient converti à temps leurs francs en dollars.

LA COURSE AUX ARMEMENTS

La deuxième raison est que les préparatifs militaires de l'Egypte ont rompu l'équilibre de son Budget. Les financiers appréhendent cette course aux armements.

Le gouvernement égyptien est décidé à poursuivre ses préparatifs militaires. Il commence par compter sur les réserves générales. Au cas où celles-ci seraient épuisées, il aurait recours à un emprunt. Toutefois, cette perspective semble nouvelle en Egypte. Elle a surpris les gens ainsi que les milieux financiers en modifiant sensiblement la situation financière dans une période où malheureusement la prospérité n'est pas particulièrement sensible.

LE DEVOIR DU GOUVERNEMENT

La rencontre de ces facteurs nous engage à demander au gouvernement à prévenir leur influence et à sauvegarder la situation financière et la confiance dont l'Egypte jouissait dans le temps.

La question des cotonnades

C'est le « Mokattam » qui parle d'un économiste égyptien qui sera le médiateur entre les intérêts des Egyptiens et du Lancashire :

Il est convenu que le compromis serait fait sur la base prévue par un économiste égyptien désireux de concilier l'intérêt des producteurs de coton avec le désir de ménager le Lancashire considéré comme le meilleur client de l'Egypte dans ses rapports de commerce.

Lire la suite en page 23



"AL CHARK"

PREMIERE SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE D'ASSURANCE-VIE

Siège Social: En l'immeuble de la Compagnie

15, Rue Kasr-El-Nil — Place Soliman Pacha

14, Rue Soliman Pacha.

Branches Pratiquées

VIE - INCENDIE - RISQUES DIVERS

CAPITAUX ASSURÉS AU 31 DÉC. 1937

L.E. 2.354.000

TARIFS AVANTAGEUX

COMBINAISONS INTÉRESSANTES

MAXIMUM DE GARANTIES

RÉSERVES INVESTIES EN EGYPTE

TOUS RENSEIGNEMENTS FOURNIS GRATUITEMENT

ÉCHOS ET NOUVELLES

COMMERCE EXTERIEUR DE L'EGYPTE

Le Département de la Statistique Générale de l'Etat nous communique les chiffres globaux suivants sur le commerce extérieur de l'Egypte, pendant le mois de septembre et depuis le 1er janvier à septembre des années 1937/1938 :

	Mois de septembre	
	1938	1937
Importations* :		
Tabac	67.872	61.281
Autres marchandises	2.805.971	3.562.160
Total	2.873.843	3.623.441
Exportations* :		
Coton	1.219.896	1.841.744
Cigarettes	15.401	16.848
Autres marchandises	446.116	620.977
Total	1.681.413	2.479.569
Réexportations* :	54.055	65.043
Du 1er janvier au 30 septembre		
	1938	1937
Importations* :		
Tabac	560.711	515.513
Autres marchandises	25.190.316	26.636.192
Total	25.751.027	27.151.705
Exportations* :		
Coton	14.815.604	20.237.806
Cigarettes	133.083	186.748
Autres marchandises	6.105.708	8.333.345
Total	21.054.395	28.739.899
Réexportations* :	583.190	656.478

(*) Compris le numéraire.

CHAMBRE DE COMPENSATION

Le Caire

Semaine du 24 au 29 octobre 1938 :
Nombre des effets présentés à la Compensation : 8.244 d'un montant de L.E. 1.241.946.

Même semaine 1937 : 7.876 d'un montant de L.E. 1.474.434.

Total du 1er janvier 1938 à ce jour : 297.371 d'un montant de L.E. 59.444.118.

Même période 1937 : 386.907 d'un montant de L.E. 61.262.873.

Alexandrie

Semaine du 24 au 29 octobre 1938 :
Nombre des effets présentés à la Compensation : 4.784 d'un montant de L.E. 1.472.078.

Même semaine 1937 : 5.009 d'un montant de L.E. 1.481.599.

Total du 1er janvier 1938 à ce jour : 209.471 d'un montant de L.E. 44.452.076.

Même période 1937 : 210.303 d'un montant de L.E. 49.474.725.

AUGMENTATION DE LA RESERVE DE CHANGE EN GRECE

D'après la situation de la Banque de Grèce au 23 octobre, l'encaisse de la Banque en or et en change s'élevait à cette date à 3.598.917.124 drs., présentant une plus-value de drs. 16.161.528 comparativement à la situation au 15 du même mois.

Les obligations en drachmes de l'Etat envers la Banque (compte des recettes et des paiements) s'élevaient à drs. 4.895.190.591, marquant une plus-value de drs. 37.977.850.

La circulation fiduciaire s'élevait à drs. 7.247.037.100, présentant une diminution de 79.632.850 drs. par rapport à la situation au 15 octobre.

Les obligations à vue en drachmes s'élevaient à drs. 8.825.913.162 présentant une augmentation de drs. 42 millions 356.833.

Enfin les obligations en change étranger s'élevaient à drs. 180.415.880, présentant une moins-value de drs. 24.371.288.

A LA FEDERATION EGYPTIENNE DES INDUSTRIES

Le Conseil d'Administration de la Fédération Egyptienne des Industries, qui a tenu hier sa première réunion depuis la rentrée, a, par acclamation, appelé Ismail Sidky pacha, vice-président, aux fonctions de président de ce groupement en remplacement du très regretté feu Henri Naus bey.

Aucun choix ne pouvait être plus heureux pour l'avenir et le prestige de cet important groupe-

ment. D'autant plus que Sedky pacha qui a toujours porté à l'industrie un intérêt des plus agissants a, depuis sa fondation, collaboré activement aux travaux de la Fédération, collaboration qu'il n'a pas interrompue même lorsqu'il était au pouvoir.

THE UPPER GINNING CY. (S.A.E.)

Voici les chiffres du Bilan pour l'exercice 1937/38 :

Actif. — Usines : L.E. 58.599 ; Frais Premier Etablissement : L.E. 72 ; Matériel en stock : L.E. 2.472 ; Cotons et Graines de coton en stock : L.E. 11.102 ; Effets à recevoir : L.E. 302 ; Débiteurs : L.E. 11.183 ; Banquiers L.E. 12.038 ; Caisse : L.E. 817 ; Compte d'ordre : L.E. 9.000 ; Total de l'Actif L.E. 96.588.

Passif. — Capital L.E. 65.000 ; Réserve Statutaire : L.E. 673 ; Réserve pour dépréciation : L.E. 5.429 ; Comptes Courants Créditeurs : L.E. 14.304 ; Compte de Profits et Pertes : L.E. 11.179 ; Compte d'ordre : L.E. 9.000 ; Total du Passif : L.E. 96.588.

Compte de Profits et Pertes : Réserve pour dépréciation et valeur des Usines : L.E. 4.145 ; Frais de Premier Etablissement : L.E. 1.027 ; Amortissement mobilier et divers : L.E. 37 ; Provision pour rétrocession : L.E. 420 ; Contribution spéciale au Pool : L.E. 200 ; Gratification personnel : L.E. 1.500 ; Rémunérations : L.E. 300 ; Jetons en présence : L.E. 300 ; Bénéfice de l'Exercice 10.964 ; Total : L.E. 18.894.

Il fut décidé de distribuer un coupon de L.E. 7 1/2 par action de 50 L.E. contre L.E. 2 1/2 l'année dernière.

ETAT INDIQUANT LE MONTANT DES TITRES ACHETES PAR LA CAISSE D'EPARGNE POSTALE

TITRES :

	Montant	Valeur d'achat	Valeur d'après la cote de la Bourse au 20 oct. 1938	Excédent ou déficit
	L.E.	L.E.	L.E.	L.E.
Dettes Unifiées 4%	2.776.480	2.368.793	2.707.068	438.275
Dettes Privilegiées 3 1/2%	1.698.340	1.164.915	1.596.439	431.524
Dettes Garanties 3%	23.823	19.314	19.314	—
Bons Trésor G.E. 4 1/2%	461.200	493.769	470.424	— 23.345
Obl. Crédit Foncier 6%	40.000	43.891	43.891	—
Actions Crédit Foncier	30.133	889.734	767.668	— 122.066
Eaux du Caire, cap.	13	68	62	— 6
Eaux du Caire jouiss.	9.643	119.505	130.276	10.771
Eaux du Caire, Obl.	5.820	5.747	5.747	—
Delta Light Obl. 5%	100	99	99	—
War Loan 3 1/2%	101.171	100.000	98.475	— 1.525
Munic. Alex. 4%	28.600	28.606	29.358	752
Tribut d'Eg. 4%	8.000	8.138	8.138	—
Act. Nat. Bank	4.616	175.495	157.497	— 17.998
Act. Banque Cr. Agricole	11.975	50.977	56.282	5.305
Soc. Misr Fil. Obl. 5%	7.424	148.480	148.480	—
Trib. d'Egypte 3 1/2%	9.220	9.118	8.990	— 128
Anglo-Eg. Oilfields act.	29.375	40.168	71.586	31.318
		5.666.817	6.319.794	752.977

LE GOUVERNEMENT ET LE SYNDICAT DES PORTEURS DE VALEURS DU CAIRE

On se souvient de l'échange de lettres qui a eu lieu entre le Commissaire du Gouvernement à la Bourse des Valeurs et la Commission de cette dernière au sujet du Syndicat des Porteurs de Valeurs Mobilières. M. Samy El Lackany Bey estimait que la Commission de la Bourse devrait rester tout à fait en dehors de cette organisation, et de ce fait ne devait pas accorder l'hospitalité du Palais de la Bourse pour les réunions et le Secrétariat du Syndicat.

Nous apprenons aujourd'hui que le ministre des Finances a adressé une lettre à la Commission demandant que le Secrétariat du Syndicat soit transféré hors du local de la Bourse et qu'aucune réunion du Syndicat ne soit permise dans le local.

LA BANQUE D'ETAT ET LA BANQUE MISR

On sait que la création d'une Banque d'Etat fait l'objet d'une étude particulièrement attentive de la part du ministre des Finances. Un Comité spécial a été même institué à cet effet, dont M. Samy El Lackany bey est le Rapporteur.

Or, nous apprenons que les dirigeants de la Banque Misr ne partageraient pas les points de vue de ce Comité et qu'ils ont une opinion toute différente sur l'opportunité de la création d'une Banque d'Etat.

LE GOUVERNEMENT ET LES SOCIETES ETRANGERES

En dépit des campagnes menées par certains journaux égyptiens et, contrairement aux bruits répandus par certains alarmistes, touchant une attitude hostile du gouvernement égyptien à l'égard des sociétés étrangères, nous sommes heureux de constater que ces bruits ne correspondent nullement à la réalité. Un exemple récent vient d'y donner, d'ailleurs, un démenti formel.

Il s'agit de la concession qui vient d'être accordée à l'Egyptian Bonded Warehouses pour la construction de silos dans toute l'Egypte. On sait que l'Egyptian Bonded Warehouses est une société cent pour cent étrangère et dont la direction est assurée entièrement par des étrangers. Le fait, pour le gouvernement, d'avoir accordé à cette société une entreprise aussi vaste et aussi vitale pour les intérêts de l'Egypte, prouve bien que sa politique n'est inspirée par aucune volonté de discrimination entre Egyptiens et étrangers.

Nous sommes heureux d'enregistrer ce geste et nous aimons croire que le gouvernement ne se dé-

partira point de cette politique, qui fait preuve, d'ailleurs, d'une compréhension réelle des véritables intérêts du pays.

IONIAN BANK — BANQUE POPULAIRE D'ATHENES

Les précisions suivantes sont données à source compétente au sujet de l'acquisition de la majorité des actions de la Banque Populaire par la Ionian Bank.

La Banque d'émission, agissant selon les directives économiques du gouvernement, s'est employée activement depuis longtemps à créer, au moyen de rapprochements bancaires, des organismes financiers plus puissants en Grèce.

La première manifestation de cet effort est le rachat par la Banque Ionienne — ancien établissement d'émission en Grèce — de la majeure partie du capital de la Banque Populaire.

Le Conseil de la Banque Ionienne se propose de placer les deux institutions sous une administration et une direction uniques, en coordonnant leurs objectifs bancaires dans l'intérêt de l'économie du pays ainsi que des deux établissements eux-mêmes. En application de ces intentions, Sir John Stavridis prend la présidence du Conseil de la Banque Populaire et M. Théodore G. Lecatsas, directeur général de la Banque Ionienne, la vice-présidence et la direction générale de la Banque Populaire.

Après cette coordination bancaire et la liquidation des affaires en suspens, des mesures plus profon-

des et plus radicales seront prises. Il résultera ainsi, de la collaboration des deux établissements, un des plus puissants organismes bancaires du pays.

D'après des informations complémentaires fournies par la direction de la Banque Ionienne, la fusion des deux banques ou l'absorption de la Banque Populaire n'est pas envisagée. Il ne saurait non plus être question du licenciement du personnel, vu que la mise sous la même direction des deux banques vise non pas à la diminution mais à la recrudescence des affaires.

RELEVEMENT PARTIEL DES PRIX DANS LA SIDERURGIE AUX ETATS-UNIS

Les aciéries viennent de décider d'annuler, avec application immédiate, les récents abaissements de prix, jusqu'à concurrence de dollar 6 par tonne, sur les tôles d'automobiles laminées à chaud ou à froid. Cette décision ramène les prix à leur niveau du 25 juin. Elle a provoqué une reprise sur les valeurs intéressées, sans grand prolongement toutefois car on doute que la guerre des prix soit terminée.

Pour le moment toutefois, comme la mesure se trouve confirmée par tous les grands producteurs, le marché considère qu'il y a là le facteur le plus favorable qui ait été constaté depuis longtemps dans la sidérurgie. On se rend compte maintenant, en effet, que depuis trois mois la plupart des affaires ont été traitées au-dessous des tarifs officiels, situation évidemment dommageable aux profits.

BANQUE BELGE ET INTERNATIONALE EN EGYPTE

SOCIÉTÉ ANONYME ÉGYPTIENNE

Autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929

Capital souscrit. . . L.E. 1.000.000

Capital versé „ 500.000

Réserves au 30 Juin 1937 : L.E. 33578

Siège Social au Caire : 45, Rue Kâsr El Nil

Agence au Mousky : 18, Rue Bibars, Hamzaoul

Siège à Alexandrie : 10, Rue Stamboul

TRAITE TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE
CORRESPONDANTS DANS LE MONDE ENTIER

LA PAGE DU COMMERÇANT

Constitutions de Sociétés

Une Société privée par actions et à responsabilité limitée a été constituée en Angleterre, sous la dénomination de « Texas Mediterranean Petroleum Cy. Ltd. ». Objet : commerce en général et notamment toutes opérations de prospection de ressources minières. Capital : Lst. 5.000 en actions de Lst. 1 chacune. Durée : illimitée. Conseil d'Administration : MM. Roy Lebkicher et Christopher Hedley Harmer. Enregistrée au Caire le 10 octobre 1938. Représentant au Caire : M. Rupert Golding Wedemeyer.

Une Société privée par actions et à responsabilité limitée a été constituée en Angleterre, sous la dénomination « Levant Petroleum Cy. Ltd. ». Objet : commerce en général et notamment toutes opérations de prospection de ressources minières. Capital : Lst. 5.000 en actions de Lst. 1 chacune. Durée : illimitée. Conseil d'Administration : MM. Roy Lebkicher et Christopher Hedley Harmer. Enregistrée au Caire, le 10 octobre 1938. Représentant au Caire : M. Rupert Golding Wedemeyer.

Une Société privée par actions à responsabilité limitée a été constituée en Angleterre, sous la dénomination « California Mediterranean Petroleum Cy. Ltd. ». Objet : commerce en général et notamment toutes opérations de prospection de ressources minières. Capital : Lst. 5.000 en actions de Lst. 1 chacune. Durée : illimitée. Conseil d'Administration : MM. Lloyd Nelson Hamilton, Hamilton Richard Bullantyne, Roy Lebkicher et Christopher Hedley Harmer. Enregistrée au Caire le 10 octobre 1938. Représentant au Caire : M. Rupert Golding Wedemeyer.

Une Société privée par actions et à responsabilité limitée a été constituée en Angleterre, sous la dénomination « Egyptian Desert Petroleum Cy. Ltd. ». Objet : commerce en général et notamment toutes opérations de prospection de ressources minières. Capital : Lst. 5.000 en actions de Lst. 1 chacune. Durée : illimitée. Conseil d'Administration : MM. Lloyd Nelson Hamilton, Hamilton Richard Bullantyne, Roy Lebkicher et Christopher Hedley Harmer. Enregistrée au Caire le 10 octobre 1938. Représentant au Caire : M. Rupert Golding Wedemeyer.

Entre MM. Georges Philippe Lappas et Constantin Antoine Candi-

lidis, il a été constitué une Société en nom collectif sous la raison sociale « Lappas et Candilidis ». Objet : ventes en gros de denrées alimentaires et coloniales ainsi que le commerce de représentation des Maisons de commerce européennes et locales. Siège : au Caire. Durée : 5 ans à partir du 1er octobre. Signature : à chacun des associés individuellement.

Modifications

Par acte en date du 22 octobre 1938, il a été décidé de continuer la Société en nom collectif formée entre El Hag Ansari Sawark et Mohamed Mohamed El Hamamsi, sous la raison sociale « Mohamed Mohamed El-Hamamsi et Cie. ». Siège : Kafr el Zayat. Objet : commerce de manufactures. Signature : deux associés conjointement.

Dissolution

La Raison sociale « R. Medina et Cie. » a été dissoute par suite du retrait de son commanditaire, à partir du 1er janvier 1938. Le Sieur R. Medina a assumé l'actif et le passif.

Faillites

M. Léon Frangos, négociant Fellène, demeurant 7, rue Borsah, au Caire. Cessation paiement : 20 juin 1938.

Cheikh Mohamed Awad El Saghir, négociant égyptien, dom. à Bèni Souef. Date cessation paiement, 3 août 1938.

Bouchrah Guirguis, négociant égyptien, dom. à Manfalout (Assiout). Cessation paiement, 5 octobre 1938.

Concordat

Le concordat préventif en faveur de Hussein Ayami El Sayed, à Alexandrie, 31, rue Farouk, a été homologué par jugement du 24 octobre 1938.

CARNET DE L'ACTIONNAIRE

ASSEMBLEES EXTRAORDINAIRES

Mardi 8 novembre 1938

Eastern Company. — Ass. Gén. Extr. au Siège de la Société, 2, rue Monfatish (Hadra), Alexandrie, à 11 h. a.m.

Jeudi 17 novembre 1938

Egyptian Road Construction Cy. — Ass. Gén. Extr. au Siège de la Société, 12, rue Nébi Daniel, Alexandrie, à 4 h. 30 p.m.

ASSEMBLEES ORDINAIRES

Samedi 12 novembre 1938

Sudan Import & Export Company. — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, rue El Azhar, Le Caire, à 4 h. 20 p.m.

Mardi 15 novembre 1938

The Gharbieh Ginning Cy. — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, 11, rue Nébi Daniel, Alexandrie, à 4 h. 30 p.m.

Jeudi 17 novembre 1938

The Union Cotton Cy. of Alexandria. — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, 164, Promenade de la Reine Nazli, Alexandrie, à 10 h. 30 a.m.

Société Générale de Pressage et de Dépôts. — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, 6, rue de l'Antienne Bourse, Alexandrie, à 4 h. p.m.

Lundi 5 décembre 1938

Rosetta & Alexandria Rice Mills Cy. — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, 164, Promenade de la Reine Nazli, Alexandrie, à 4 h. 30 p.m.

PROCÈS en COURS

18 NOVEMBRE 1938

Soc. Gén. des Sucrieries et de la Raffinerie d'Egypte. — Déb. du Trib. Comm. du Caire sur act. int. par M. Marco J. Harari tend. à faire dire que les parts de fond de ladite Soc. doivent participer aux 45% de toutes activités nouvelles créées par les fonds prélevés sur les bénéf. depuis le concordat jusqu'au jour de la mise en liquidation de la Société.

8 DECEMBRE 1938

Land Bank of Egypt. — Déb. dev. la Cour d'Appel (2ème Ch.) sur appel de G. Moraitinis et Th. Andrinou du jugement en date du 14 mai 1938 relatif au service des oblig. 4 1/2% en francs français, fixant à P.T. 705 les mille francs.

12 JANVIER 1938

Cie. Universelle du Canal Maritime de Suez. — Déb. dev. la Cour d'Appel (2ème Ch.) sur appel du Crédit Alexandrin, contre jugement déclarant que le service des obligations devait être fait sur la base de l'or.

Chronique de la Bourse des Valeurs

Le 4 novembre 1938.

La situation politique internationale a subi un certain éclaircissement. La prochaine entrée en vigueur de l'accord anglo-italien, le règlement du conflit entre la Hongrie et la Tchécoslovaquie, ont apporté à la structure politique mondiale un certain équilibre. Toutefois, nous sommes loin d'avoir une garantie certaine de sécurité. Trop de problèmes demeurent sans solution. L'affaire espagnole bien qu'ayant subi une évolution, par le retrait d'une grande partie des volontaires, demeure encore sans solution définitive et conserve ses risques. Le conflit sino-japonais prend une tournure nouvelle et grave, par suite de la contradiction des intérêts britanniques et américains et de ceux du Japon.

La course aux armements a subi un essor considérable, et il est fort peu probable que les Puissances consentent à envisager un plan de désarmement avant d'avoir renforcé considérablement leur défense.

Les marchés étrangers continuent à faire preuve d'une indifférence caractéristique. Les cours subissent généralement peu de changement, les quelques reprises étant compensées par des séances de faiblesse.

Toutefois le désir de reprise ne fait pas défaut, mais il manque une confiance générale. Aux Etats-Unis, les marchés demeurent résistants, mais ils ne peuvent prendre l'initiative d'une reprise véritable, en dépit d'indices favorables sur la situation économique.

Quant aux bourses européennes, elles sont encore trop imprégnées de ce sentiment de malaise qui est né après le soulagement qu'avait causé l'accord de Munich, pour pouvoir adopter une attitude précise. On a bien enregistré quelques velléités de hausse, mais elles ne durèrent que très peu. Par contre, on ne peut pas dire qu'elles aient fait preuve de faiblesse accentuée.

Dans l'ensemble, on ne demande pas que de hausser, mais il faudrait des facteurs véritablement favorables et de longue durée pour provoquer une reprise générale. En attendant, on se tient ferme et on résiste à tout fléchissement sérieux.

On peut dire que la Bourse du Caire reflète la tendance des marchés étrangers. Toutefois, elle a essayé de manifester un peu plus de confiance et nous avons eu quelques séances vraiment favorables. Il existe chez nous un véritable désir de remonter la pente, mais on demeure quand même hésitant en présence non seulement de la situation politique internationale, mais encore à cause des nombreux impondérables que constituent les nouveaux impôts, la question du programme d'armements de

l'Egypte et des fonds que nécessitera sa réalisation et surtout la campagne pour une nationalisation massive des sociétés étrangères.

La comparaison des cours d'une semaine à l'autre demeure assez satisfaisante, et si quelques « grosses » valeurs ont fléchi, la plupart, des valeurs foncières, immobilières et industrielles ont clôturé avec une certaine avance.

FONDS D'ETAT

L'Unifiée fléchit à Lst. 95 5/8 contre 96 1/4 alors que la Privilégiée perd Lst. 1 1/4 contre sh. 88.

BANCAIRES

La National Bank clôture inchangée à Lst. 34/-. L'action Crédit Foncier termine à frs. 621 contre 629. Par contre le 1/10 est plus ferme à frs. 1255 contre 1222. Pour les Obligations à lots, l'émission 1903 perd une petite fraction à frs. 310 3/4 alors que l'émission 1911 termine ferme à frs. 293 1/2 contre 290.

La Banque d'Athènes est recherchée à frs. 9 sans changement. En fin de semaine, on a enregistré un fort mouvement sur les Land Bank. L'action avance à Lst. 3 53/64 contre 3 35/64; la fondateur terminant à frs. 34, contre 32 1/2. Diverses rumeurs circulent sur la refonte des activités hypothécaires de la Société.

EAUX, TRANSPORTS ET CANAUX

La Jouissance Eaux du Caire fléchit à frs. 347 contre 350. Le renvoi à plus de deux mois du procès des Obligations Suez a refroidi l'enthousiasme du public. Les 3% fléchissent à frs. 553 contre 566, et les 5% clôturent à frs. 588 contre 594. Signalons qu'à l'audience d'hier, à la Cour d'Appel, le Syndicat des Porteurs des Valeurs mobilières est intervenu.

Les valeurs de transport sont plus actives. La Part Social Trams du Caire cède 3 frs. montant du coupon.

FONCIERES ET IMMOBILIERES

L'action Cheikh Fadl gagne quelques fractions à L.E. 3 7/8. La Gharbieh Land demeure inchangée à L.E. 1 1/32. Il en est de même de l'action Kom-Ombo qui clôture à Lst. 6 3/8. Par contre la Fondateur cède une demie livre clôturant à Lst. 33.

La Cairo Heliopolis se maintient assez ferme à frs. 273 1/2, la Fondateur avançant à L.E. 10 5/16 contre L.E. 10. La Delta Land demeure inchangée à Lst. 0 31/32, la New-Egyptian avançant d'une fraction à sh. 94/4 1/2.

INDUSTRIELLES

Ce compartiment fut le plus ferme de toute la côte.

La Salt and Soda gagne quelques fractions à sh. 38/9. La Port-Said Salt demeure inchangée à sh. 43/-.

L'Oilfields a fait l'objet de nombreuses transactions. Le Titre avançant à Lst. 2 37/64 contre 2 17/32. L'ordinaire sucreries avance à frs. 124 1/4 contre 120 3/4. La Privilégiée est également ferme à frs. 112 1/2 contre 111 1/2. Par contre, la fondateur est plus faible à L.E. 2 27/32 contre 3.

La Filature Nationale d'Egypte a fait l'objet d'une demande plus particulière et clôture à Lst. 8 63/64 contre 8 11/16.

La conclusion de l'accord entre les délégations commerciales égyptienne et anglaise est le principal facteur de cette hausse. Cet arrangement conserve toute entière la protection de l'industrie nationale qui pourra ainsi se développer dans une mesure appréciable.

La Ginnars abandonne une fraction à Lst. 0 39/64 et l'action Ciment Tourah inchangée à P.T. 1090.

BANQUE D'ATHÈNES

(Société Anonyme)

SIÈGE SOCIAL A ATHÈNES

ADRESSE TELEGRAPHIQUE BANCATHEN

Capital entièrement versé Drs. 100.080.000
Réserves Drs. 75.200.000

SIÈGE CENTRAL A ATHÈNES : 108 Agences en Grèce.

ANGLETERRE : Londres, 22, Fenchurch Street.

EGYPTE : Alexandrie, Le Caire, Port-Said.

CHYPRE : Limassol, Nicosie.

BANQUE AFFILIEE AUX ETATS-UNIS :

NEW-YORK: The Bank of Athens Trust Co., 205, West 33rd Str.

LES FLUCTUATIONS DE LA BOURSE DES VALEURS DU CAIRE

DU 28 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE 1938

DÉSIGNATION DES VALEURS		28 oct. 1938	4 nov. 1938	DÉSIGNATION DES VALEURS		28 oct. 1938	4 nov. 1938
FONDS D'ETAT				SOCIETES FONCIERES			
Unifiée 4%	Lst.	96 1/4 exc.	95 5/8	Dom. Ch. Fadl, Act. ...	L.E.	2 51/64	3 7/8
Privilégiée	Lst.	80 1/4	88	Gharb. Land Cy., Act. ...	Frs.	1 1/32	1 1/32
Bons du Trésor 4½% ...	L.E.	102 1/8	102 1/8 ex	Gharb. Land Cy., Fd. ...	L.E.	0 5/64	0 5/64
Lots Turcs	Frs.	3	3	Anglo-Egypt. Land Allot.	L.E.	3 3/8	3 1/4
Trib. d'Eg. 3½%	Lst.	97 7/8	97 7/8	Sté Fonc. d'Egypte ...	Lst.	6 1/4	6 1/4
Tribut. d'Eg. 4%	Lst.	100 exc.	100 exc.	Wadi Kom-Ombo, Act. ...	Lst.	6 3/8	6 3/8
BANQUES				SOCIETES IMMOBILIERES			
Crédit Agr. d'Egypte, Act.				Union Foncière	Lst.	2 47/64	2 47/64
Ord.	P.T.	470 a.	470	Eg. Enter. et Dev.	L.E.	4 27/32	4 13/16
National Bank	Lst.	34	34	Eg. Enter. et Dev. Fd....	L.E.	0 5/16	0 5/16
Crédit Fon. Egypt. Act. ...	Frs.	629	621	Cairo-Héliopolis	Frs.	273	273 1/2
Crédit Fon. Fd. 1/10 ...	Frs.	1222	1255	Cairo-Héliopolis, Fd. ...	L.E.	10	10 5/16
Crédit Fon. Ob. lofs 1903, Frs.		311	310 3/4	Cairo-Héliopolis, Ob. ...	Frs.	529 a.	529 a.
Crédit Fon. Ob. lots 1911 Frs.		290	293 1/2	Egypt. Delta Land	Ls.	0 31/32	0 31/32
Crédit Fon. Obl. 3½% ...	Frs.	547	555	New-Egyptian Cy.	Sh.	14/3	14/4 1/2
Crédit Fon. Ob. 3%	Frs.	479	479	Sté. Im. Gare Cairo	L.E.	3 3/8	3 3/8
Crédit Fon. Obl. 3½% Em.				Koubbeh Gardens	L.E.	1 17/32	1 17/32
1937	L.E.	94,80	94,80	Jairo Suburban Land ...	L.E.	2 7/8	2 7/8
Banque d'Athènes	Frs.	9	9	SOCIETES INDUSTRIELLES			
Sté. An. Belgo-Egyptien-				Crown Brewery	Frs.	125 v.	125 v.
ne, Part Soc.	Frs.	49 1/2	34	Cie. Frigorifique	L.E.	5 1/4	5 1/4
Land Bank, Act. Ord. ...	Lst.	3 35/64	3 53/64	Sté. Eg. Irrig., Act.	L.E.	0 11/32	0 11/32
Land Bank, Fond.	Lst.	32 1/2	34	Manure Cy.	L.E.	1 15/32	1 15/32
Land Bank, Ob. 3½% ...	Frs.	444 1/2 ex.	444 1/2	Salt and Soda	Sh.	38/6 3/4	38/9
Land Bank, Ob. 4% ...	Frs.	68 excen.	68 excen.	Port-Said Salt	Sh.	43/-	43/-
Land Bank, Ob. 4½ 1930	P.T.	705	708	Egyptian Markets	Sh.	26/9	26/9
Land Bank 5% 1926	Lst.	102 1/2 exc	102 1/2 ex	Anglo-Eg. Oilfields, Act. Lst.		2 17/32	2 37/64
Land Bank 5% 1927 ...	L.E.	100 excen.	100 excen.	Suc. et Raf. Eg., Ord. ...	Frs.	120 3/4	124 1/4
Banque Misr	L.E.	6 5/16	6 1/2 v.	Suc. et Raf. Eg. Priv. Frs.		111 1/2	112 1/2
Bq. Com. Grèce, Act. ...	Frs.	18 1/2 ex.	18 1/2 exc.	Suc. et Raf. Eg. Ob.	Frs.	460	460
Mortgage Bank of Pa-				Suc. et Raf. Eg., Fd. ...	L.E.	3	2 27/32
lestine Act. Ord.	L.E.	5,50 exc.	5,50 exc.	Elect. Light & Pow	L.E.	17 3/4 ex.	17 3/4 exc
Ob. 5% 1938-56 s. U.V.W. L.E.		96,50	95,50	Elect. Light Pow Jss. ...	L.E.	13 3/4 n.	13 3/4 exc
Ob. 5% 1939-56 série X. L.E.		96,05	96,05	Industrie du Froid, Act. L.E.		5 5/16	5 5/16
Ob. 5% 1941-56 série Y. L.E.		94,75	94,75	Filature Nationale Ord. Lst.		8 11/16	8 63/64
EAUX				HOTELS			
Eaux Caïre, Act.	Frs.	126	125 1/2	Gd. Hôt. Eg. Nung.	Lst.	16 7/16	16 7/16
Eaux Caïre, Jouiss.	Frs.	350	347	Gd. Hôt. Ob. Série A. ...	Lst.	104 excen.	104 excen.
Eaux Caïre, Fond.	Frs.	2555	2555	Up. Eg. Hot., Nouv. ...	L.E.	1 15/32	1 15/32
Eaux Caïre, Obl. 4% ...	Lst.	100 1/4 ex	100 1/4 n.	Up. Eg. Hot., Ob. 5% ...	L.E.	86 a.	86
Eaux Caïre, Obl. 4% ...	Lst.	100 1/4 ex	100 1/4	Egyptian Hot., Ord.	Lst.	1 15/32	1 31/64
TRANSPORTS				Egyptian Hot., Priv. ...			
Anglo-Am. Nile Cy. ...	Lst.	1 1/8	1 3/64		Lst.	8 7/8	8 7/8 v.
Aut.-Om. Caïre, Act. ...	L.E.	3 23/32	3 23/32	ANNEXES			
Aut.-Com. Caïre, Fd. ...	L.E.	0 3/8	0 3/8				
Menzaleh Canal, Act. ...	P.T.	168 n.	168 excen.				
Ch. Fer Kéneh, Act.	Lst.	25 21/32	25 21/32				
United Egypt. Nile	L.E.	1 15/32	1 15/32				
Ob. Suez 3% 2e. série ...	Frs.	566	553				
Suez 5%	Frs.	585	585				
Trams Alex., Div.	Frs.	594	558				
Trams Alex., Act. Jouis. Frs.		227 v.	227 v.				
Trams Alex., Ob. 4% ...	Frs.	21 1/2	21 1/2				
Trams Caïre, Parts Soc. Frs.		480 excen.	480 excen.				
Ob. Suez 3%, 3e. série ...	Frs.	66	63				

LES FLUCTUATIONS DE LA BOURSE DES VALEURS D'ALEXANDRIE

DU 28 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE 1938

DESIGNATION DES VALEURS	28 oct. 1938	4 nov. 1938	DES VALEURS DESIGNATION	28 oct. 1938	4 nov. 1938
Empr. Municipal 1902 ... Lst.	101	100	Delta Lt. Rys., Priv. ... Lst.	0 3/4	0 25/32
Empr. Municipal 1919 ... L.E.	103 1/2	101 exc.	Alexandria Ramleh Lst.	0 15/16	0 15/16
Land Bank Act. Lst.	3 1/2	3 21/32	Trams Alex., Div. Frs.	220	220
Land Bank, Fond. Lst.	31	33 1/2	Trams Alex., Jouiss. Frs.	21	21
Land Bank Obl. 3 1/2% ... Frs.	435	435	Trams Alex., Obl. 4% ... Frs.	480 exc.	480 exc.
Land Bank, Obl. 4% ... Frs.	68 1/2 ex	68 1/2 ex.	Press. et Dépôts Act. ... L.E.	14 15/32	14 13/32
Commercial Bank Lst.	2	2	Presses Libres L.E.	8 1/2	8 7/16
Alexandria Water Lst.	14 15/16	14 13/16	Net et Pressage L.E.	7 5/32	7 9/32
Béhéra, Ord. L.E.	10 1/16	10	Alex. Pressing L.E.	7 7/16	7 5/16
Béhéra, Priv. Lst.	5 1/16	5 1/16	Bonded War., Ord. Lst.	6 1/4	6 3/16
Urb. et Rurales Lst.	2 9/16	2 1/4	Bonded War., Priv. Lst.	5 1/4	5 1/4
Urb. et Rurales, Fond. ... Lst.	0 1/4	0 1/4	Filature Nationale, Act. Lst.	8 23/32	9 v.
Union Foncière Lst.	2 13/16	2 13/16	Salt and Soda Sh.	45/-	45/-
The Gabbary Land L.E.	2 1/32	2 1/16	Port-Said Salt Sh.	43/3	43/-
La Gérance Imm. L.E.	3 3/4	3 3/4	Ass. Cotton Ginners ... Lst.	0 19/32	0 19/32



Vous gagnerez du temps...

avec



OKAVA

Cavovite
... et vous serez mieux rasé

PT. 3 1/2 les
5 lames

LA REVUE COTONNIERE

RESUME DU MOUVEMENT DES PRIX

<i>Echéance.</i>	<i>Clôture</i> 3/11/38	<i>Clôture</i> 27/10/38	<i>Clôture</i> <i>de l'année passée.</i>	<i>Maximum</i>	<i>Minimum</i>
				<i>des Prix.</i>	
<i>Sakel.</i>					
Novembre	14.19	14.64	14.65	14.43	13.91
Janvier	14.52	14.75	14.25	14.77	14.31
Mars	14.67	14.76	14.00	14.78	14.48
<i>Giza 7.</i>					
Novembre	14.32	14.33	12.22	14.40	13.97
Janvier	14.38	14.36	12.14	14.45	14.06
Mars	14.37	14.36	12.15	14.45	14.07
Mai	14.35	14.34	12.20	14.39	14.09
<i>Haute-Egypte:</i>					
Décembre	11.22	11.26	9.77	11.32	11.03
Février	11.26	11.20	9.79	11.25	11.02
Avri ¹	11.19	11.77	9.83	11.22	11.00
Juin	11.13	11.14	9.87	11.16	10.96
Octobre	10.63	10.74	10.13	10.74	10.43

NEW-YORK

3/11/38.	Décembre	8.54	—	Mai	8.26.
27/10/38.	"	8.48	—	"	8.23.
l'année passée.	"	7.88	—	Mars	7.85.

LIVERPOOL

Giza 7.	Janvier	3/11/38.	7.84	—	27/10/38.	7.92
Haute-Egypte.	"	"	6.35	—	"	6.42
Américain.	"	"	4.82	—	"	4.85

Jeudi, le 3 Novembre 1938.

CONTRATS

Aux deux premières séances de la semaine en revue le calme prévalut. De maigres retraits du commerce, des chiffres décourageants de l'exportation et des avis indifférents de New-York et de Liverpool donnèrent un ton morne au marché, mais en l'absence de toute pression matérielle de la part des ventes en couverture ou en fixation, les prix du Giza et de l'Ashmouni furent approximativement maintenus, quoique le Sakel baissa de 30 points par suite de liquidations de positions acheteur provoquées par des craintes de grosses livraisons au premier jour des filières Novembre. La confiance fut par suite minée encore plus par le rapport que la plus grande partie du stock certifié de Sakel de 2000 balles serait effectivement livrée à la filière. Là-dessus des liquidations reprirent pour le Sakel et les ventes de la spéculation devinrent générales; les ventes en couverture et en fixation se firent particulièrement remarquer en même temps; et le marché baissa sur toute la ligne, des pertes de 40,21 et 18 points étant enregistrées respectivement pour le Sakel, le Giza et l'Ashmouni dans les deux jours suivants. Hier cependant le marché devint meilleur. Confirmant les prévisions des filières de 18.500

cantars apparurent contre le contrat Sakel, mais 1750 cantars seulement furent livrés à la filière Giza; et à la suite des réceptions des filières Sakel par des exportateurs importants, une tendance de reprise apparut sur des couvertures de découvert et des achats en remplacement à la hausse, les offres étant légères. La reprise fut encore accentuée ce matin grâce à de nouveaux achats de la

spéculation et de Liverpool. Un peu de terrain fut perdu vers la fin de la séance quand des ventes en fixation se montrèrent, mais la clôture fut ferme.

En général le ton est de nouveau meilleur sur le marché, mais à moins que la demande pour l'exportation ne s'accroisse d'une façon matérielle, il est difficile de voir comment les prix pourront hausser encore. La structure technique s'est renforcée par suite des récentes liquidations et la plus grande partie des détenteurs spéculatifs restants ont encore une marge de profit tout à fait appréciable; mais quoiqu'on croit en général, en se basant grandement sur la tendance haussière de la consommation aux Etats-Unis et sur la diminution artificielle des approvisionnements de l'américain à la suite des livraisons au prêt, que plus tard dans la saison une hausse générale aura lieu même les haussiers les plus déterminés ne semblent plus disposés à augmenter leurs engagements à moins d'un stimulant plus immédiat de l'étranger ou d'un signe plus tangible d'une reprise de l'intérêt du commerce. Les exportateurs continuent à se plaindre de la disette de nouveaux ordres. Quelques affaires pour embarquement prompt semblent être en cours avec le Lancashire pour les grades moyens Giza 7 et Ashmouni et pour le Sakel et Maarad nouvelle récolte. Le Japon et les Indes ont été aussi, dans une certaine mesure, sur le marché, le

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital: 400 millions de francs
ENTIÈREMENT VERSÉS

Réserves: 441 millions de francs

ALEXANDRIE - LE CAIRE - PORT-SAID
ISMALIA (Bureau hebdomadaire)

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

LOCATION DE COFFRES-FORTS
A DES CONDITIONS AVANTAGEUSES

premier pour les cotons à soie-courte et les hauts grades du Sakel et du Maarad, et les Indes pour le Giza 7, le Maarad et les grades moyens de l'Ashmouni. Mais le Continent achète de loin en loin, la demande pour les affaires à venir reste en général très lourde, et dans l'ensemble le volume des opérations est de dimension tout à fait restreinte. En attendant les cultivateurs continuent cependant à détenir leur coton avec fermeté, encouragés dans leur attitude par les prix pleins qui sont encore offerts à l'intérieur et par les primes élevées régnant sur le marché du disponible, et aussi longtemps que ces conditions prévaudront, les contrats provenant des opérations de couverture et de fixation continueront probablement à être livrés en petites quantités. Ce qui fait que dans l'ensemble, bien qu'il serait nécessaire et une absence de pression de la part des ventes locales pour réusciter l'enthousiasme aussi et pour amener une nouvelle hausse, il ne semble pas probable que nous assisterons à quelque baisse sérieuse.

Par suite du retard dans la récolte, les réceptions totales à Alexandrie à fin Octobre se montent à 2.239.939 cantars seulement contre 3.073.550 cantars l'an-

née dernière, mais dans les quelques dernières semaines les arrivages se sont accélérés et sont maintenant à peu près à la même moyenne que l'année dernière. En attendant les embarquements ont été désappointants, les exportations d'Octobre se montant à 719.160 cantars seulement contre 1.117.793 cantars l'année dernière, faisant un total pour la saison de 1.183.456 cantars contre 1 million 735.706 cantars l'année dernière. La moyenne des embarquements par rapport aux arrivages (report inclus) est exceptionnellement basse à 30 o/o, les moyennes des dernières saisons à la même date ayant été de 50 o/o en 1937/8, 38 o/o en 1936/7, 56 o/o en 1935/36 et 40 o/o en 1934/35; et si les exportations continuent à être les deux tiers seulement de celles de l'année passée, il y aura à la fin de la saison un excédent de 2 millions 500.000 cantars en se basant sur une récolte de 7.250.000 cantars et une consommation locale de 500.000 cantars. La perspective de la statistique est ainsi loin d'être encourageante, et si l'on prend en considération la pauvreté de la demande de l'étranger, cette perspective fait croire certainement que nos cotons ont été dernièrement surestimés par rapport à l'américain et aux autres variétés concurrentes. Cette semaine

cependant, l'écart Ashmouni/American est tombé à quelques 30 points, et nous pensons que toute nouvelle diminution de cet écart amènerait des ordres sur le marché.

DISPONIBLE

Le marché du disponible a été moins actif cette semaine, les ventes se montant en moyenne à 2.500 balles seulement par jour. Les grades moyens Ashmouni, les grades moyens et un peu plus élevés Giza 7 et les hauts grades Sakel et Maarad ont fait l'objet d'une bonne demande, mais le Zagora a été négligé, et les primes ont baissé d'une façon perceptible sur toute la ligne.

CONSOMMATION LOCALE

DE COTON ET GRAINES DE COTON

Du 1er septembre au 26 octobre, la consommation de coton à Alexandrie s'est élevée à 27.487 cantars contre 23.785, et celle de l'intérieur à 57.479, contre 48.546 cantars.

Celle de graines de coton a atteint 185.539 ardebs contre 130.262.

BOURSE DES MARCHANDISES D'ALEXANDRIE (Contrats)

Livraisons :	28/10/38		29/10/38		31/10/38		1/11/38		2/11/38		3/11/38	
	O.	C.	O.	C.	O.	C.	O.	C.	O.	C.	O.	C.
Sakellaridis :												
Novembre	14.42	14.36	14.40	14.43	14.23	14.18	14.10	13.94	14.15	14.14	14.25	14.21
Janvier	14.75	14.58	14.60	14.54	14.50	14.40	14.37	14.32	14.40	14.43	14.48	14.54
Mars	14.78	14.67	14.72	14.63	14.54	14.51	14.49	14.49	14.57	14.57	14.70	14.68
Guiza 7 :												
Novembre	14.40	14.26	14.30	14.27	14.22	14.17	14.13	14.07	14.5	14.24	14.29	14.34
Janvier	14.41	14.31	14.40	14.34	14.30	14.21	14.13	14.14	14.14	14.28	14.33	14.39
Mars	14.40	14.32	14.38	14.35	14.32	14.23	14.16	14.12	14.11	14.26	14.30	14.37
Mai	14.31	14.28	14.39	14.31	14.20	14.21	14.13	14.11	14.09	14.24	14.35	14.36
Achmouni :												
Décembre	11.30	11.25	11.29	11.26	11.25	11.16	11.11	11.10	11.7	11.15	11.21	11.22
Février	11.22	11.19	11.22	11.20	11.21	11.11	11.08	11.08	11.4	11.13	11.18	11.22
Avril	11.19	11.13	11.19	11.15	11.15	11.08	11.—	11.07	11.4	11.10	11.18	11.19
Juin	11.09	11.10	11.14	11.11	11.05	11.03	11.01	11.02	10.99	11.06	11.14	11.14
Octobre	10.74	10.62	10.70	10.62	10.57	10.55	10.51	10.46	10.49	10.53	10.58	10.62
Graines de Coton :												
Novembre	66.9	65.8	66.4	66.3	66.2	65.9	65.9	65.7	65.7	66.2	66.5	66.9
Décembre	67.—	66.2	66.8	66.4	66.2	66.—	66.—	65.6	65.3	66.—	66.4	66.8
Janvier	67.1	66.2	66.7	66.5	66.1	66.—	65.9	65.6	65.2	66.1	66.4	66.8
Février	67.—	66.1	66.3	66.4	65.6	65.9	65.6	65.6	65.1	65.9	66.4	66.8
Avril	66.5	65.8	66.—	66.1	65.1	65.6	65.1	65.4	65.8	65.7	66.2	66.3

COMMISSION DE LA BOURSE DE MINET-EL-BASSAL

BULLETIN HEBDOMADAIRE

No. 2769

Alexandrie, Jeudi à Midi le 3 Novembre 1938

COTON

	EXPORTATIONS											STOCK Cantars
	Angleterre		Continent		Extrême-Orient, Indes, Chine et Japon		Etats-Unis		TOTAL			
	Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars	
Cette semaine...	340.841	8.237	60.215	19.369	143.134	1.877	13.879	—	—	29.483	217.228	2.683.614§
Même sem. 1937	405.648	15.250	113.085	20.304	149.012	4.016	29.713	835	6.146	40.435	297.956	1.759.683*
» » 1936	431.079	13.079	95.634	12.126	89.814	5.144	37.682	—	—	30.349	223.130	2.430.027†
Dep. 1er Sep. 1938	2.360.694	48.061	352.401	90.515	668.843	23.142	170.872	1.470	40.800	163.188	1.202.916	—
Même époque 1937	3.204.540	79.739	586.743	131.549	971.949	22.452	165.825	5.691	41.795	239.431	1.766.312	—
» » 1936	3.435.798	76.846	562.940	88.767	655.239	31.733	233.812	4.593	33.668	201.939	1.485.659	—

Y compris stock § au 1^{er} Septembre 1938 Crs. 1.525.836 * au 1^{er} Sept. 1937 Crs. 351.455 † au 1^{er} Sept. 1936 Crs. 488.888.
 Consommation locale du 1^{er} Septembre 1938 au 26 Octobre 1938, Achmouni Cantars 11.063, Zagora 14.398, Divers 2.026.
 Total Cantars 27.487 ; en outre Crs. 1.791 ont été réexpédiés à l'intérieur du pays. Ensemble 29.278 à déduire du stock.
 Consommation à l'intérieur du pays du 1^{er} Septembre 1938 au 26 Octobre 1938 Cantars 57.479.
 N.B. En dehors des Exportations ci-dessus il a été exporté par d'autres ports 11 cantars.

GRAINES DE COTON

	EXPORTATIONS					STOCK Ardebs	TOURNEAUX		HUILE de GRAINES de COTON
	Arrivages (1)	Angleterre	Continent	Divers	TOTAL (2)		Arrivages (1)	Export. (2)	Export.
	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs		Tonnes	Tonnes	Tonnes
Cette semaine...	429.467	51.998	—	—	51.998	591.092 §	3.596	2.585	58
Même sem. 1937..	463.598	114.681	3.360	—	115.041	647.490 *	1.442	9.372	6
» » 1936..	474.037	192.373	—	—	192.373	780.548 †	2.470	4.579	—
Dep. 1er Sept. 1938	985.510	426.914	9.249	—	436.163	—	10.494	15.940	1.249
Même époque 1937	1.305.651	687.499	18.078	—	705.277	—	13.359	23.671	150
» » 1936.	1.499.543	723.891	—	—	723.891	—	10.402	22.619	—

Y compris Stock § au 1^{er} Septembre 1938.-Ard. 41.745 * au 1^{er} Septembre 1937-Ard. 46.816 † au 1^{er} Sept. 1936. Ard. 4.896.
 Consommation locale du 1^{er} Septembre 1938 au 26 Octobre 1938 environ Ard. 185.533 (2) à déduire du stock.

Pour les Fèves, Orges, Blés, Lentilles, Maïs et Oignons, la consommation locale n'est connue respectivement que les 31 Mars et 30 Novembre.

FÈVES

	EXPORTATIONS					STOCK Ardebs	ORGES	
	Arrivages		Angleterre	Continent	TOTAL		Arrivages	Export.
	Saïdi	Béhéra	Ardebs	Ardebs	Ardebs		Ardebs	Ardebs
Cette semaine.....	643	288	—	24	24	54.405	2.637	—
Même semaine 1937.....	810	797	42	—	42	44.407	399	—
A partir du 1 ^{er} Avril 1938.....	36.309	12.427	532	799	1.331	—	156.387	22.739
Même époque 1937.....	32.623	12.053	304	720	1.024	—	108.957	117.703
Stocks au 1 ^{er} Avril 1938	Ard. 7.000						Ard. 4.000	
Stocks au 1 ^{er} Avril 1937	Ard. 455						Ard. 21.613	

BLÉS

	Arrivages			LENTILLES		MAIS		OIGNONS	
	Saïdi	Béhéra	Export.	Arriv.	Export.	Arriv.	Export.	Arrivages	Export.
	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Crs. 108Ok	Crs. 108Ok
Cette semaine.....	9.458	1.639	—	534	—	543	—	151	—
Même semaine 1937.....	14.480	6.363	3.633	215	—	490	—	2.924	693
A partir du 1 ^{er} Avril 1938.....	446.779	327.240	253	11.090	51	48.703	1.385	1.097.681	800.853
Même époque 1937.....	590.631	277.983	57.078	10.671	110	109.168	67.889	1.015.815	939.122
Stocks au 1 ^{er} Avril 1938	Ard. 6.500	Ard. 3.500		au 1 ^{er} Déc. 1937	Ard. —	au 1 ^{er} Mars 1938	Crs. —		
Stocks au 1 ^{er} Avril 1937	Ard. 7.075	Ard. 243		au 1 ^{er} Déc. 1936	Ard. —	au 1 ^{er} Mars 1937	Crs. —		

N.B. L'année pour les Blés et les Lentilles commence le 1^{er} Avril. pour les Maïs le 1^{er} Déc. pour les Oignons le 1^{er} Mars

LETTRE DE BRUXELLES

(De notre correspondant particulier)

Bruxelles, le 29 octobre 1938.

Le mouvement de reprise qui s'était déclenché au lendemain de la conclusion de l'accord de Munich, ne s'est pas développé sur les marchés financiers européens. Les pertes encourues pendant la période de tension internationale ont été récupérées; après quoi, l'activité boursière s'est considérablement ralentie. Les tendances ont été frappées d'indécision.

Pourquoi?... Parce que l'enthousiasme répandu lors du sauvetage de la paix ne s'est pas confirmé, le discours de Sarrebruck l'a singulièrement refroidi: Parce que l'effort de réarmement en Grande-Bretagne a nettement pesé sur la livre sterling, dont le fléchissement s'est encore accentué sous l'influence des troubles de Palestine et des succès japonais en Chine. Parce que la révélation de la situation financière de la France n'a point été de nature à stimuler la confiance dans la capacité propre de résistance du franc. Dette publique de 400 milliards; déficit budgétaire de 50 milliards, ces deux termes du bilan financier actuel de la France expliquent assez que l'éventualité d'un redressement sous la direction du cabinet Daladier n'a pas suggéré d'optimisme immédiat.

La baisse de la livre sterling a rompu le contact normal entre les marchés américains et européens, de sorte que la hausse de Wall Street est restée sans effet appréciable sur nos places. Est-il surprenant que la fermeté de la Bourse de New-York exerce une concurrence au désavantage des Bourses européennes lorsque le jeu des parités est faussé par la base; lorsque le courant monétaire se dirige exclusivement vers un lieu privilégié par son éloignement des terrains de guerres possibles; lorsque le déséquilibre des stocks d'or mondiaux se trouve plus que jamais accentué; lorsque le gouvernement américain ne manifeste aucune intention d'y remédier par la réouverture de son marché pléthorique aux émissions qui seraient indispensables à la restauration de l'équilibre financier des pays démocratiques?

Mais l'explication d'un état de fait, n'emporte évidemment pas la conviction que cet état soit définitif. En éclairant les causes du marasme dont nos marchés sont atteints, nous ne songeons point à conclure que ce marasme est invincible. Si la situation générale offre maints aspects médiocrement réjouissants auxquels la Bourse des valeurs a pris garde, elle comporte aussi d'autres aspects et,

surtout, d'autres possibilités qui suggèrent une confiance meilleure.

D'abord, l'infériorité des grandes nations dites démocratiques — pourquoi ne les désignerait-on pas plutôt par le mot «capitalistes» — n'est nullement définitive. Le colossal effort militaire que la Grande-Bretagne entreprend dépasse de loin les capacités de ses plus forts adversaires. Ce réarmement va former un gage de sécurité qui pourrait incliner tôt ou tard les pays conquérants à une entente pacifique.

La mise en vigueur prochaine de l'accord anglo-italien du 16 avril et la négociation d'un pacte franco-allemand de non-agression ouvrent la voie en ce sens. Le repliement actuel des vainqueurs de 1918 n'est que momentané. En tout état de cause, rien n'autorise à conclure qu'il a la signification d'une abdication irrémédiable.

La faiblesse de la livre sterling justifie de graves soucis; mais elle n'emporte aucunement une déchéance monétaire incorrigible. On ne saurait oublier que les ressources du

fonds britannique d'égalisation des changes sont encore énormes et telles que la plus formidable spéculation viendrait sûrement s'épuiser contre elles. La diminution de 165 millions de livres sterling des réserves d'or monétaire de la Grande-Bretagne pendant la semestre à fin septembre, laisse subsister des avoirs immenses.

On ne peut perdre de vue que la faveur qui s'attache en ce moment au dollar est fort aléatoire. Alimentée par la masse errante des capitaux de spéculation qui n'a pu, depuis vingt ans, se fixer longtemps nulle part, elle est menacée par certains aspects artificiels de la reprise des affaires aux Etats-Unis et par l'augmentation massive du déficit budgétaire qui résulte de la politique de dépenses du gouvernement de Washington. Ce déficit est estimé déjà à plus de 3 milliards de dollars pour l'exercice en cours.

Quant à la pénétration économique allemande dans l'Europe sud-orientale, il importe de faire la part d'une propagande habile à grossir des succès qui, en eux-mêmes, ne sont point

BANQUE DE COMMERCE

N. Tépéghiosi & Co.

Société en Commandite par Actions-Fondée en 1920

CAPITAL AUTORISE	L.E. 200.000
CAPITAL VERSE	L.E. 160.000

Siège Social: Le Caire, 147, Rue Emad el Dine

Téléphones : Direction: Nos. 54700 et 55410
Portefeuille, Change No. 41671

Succursale: à Alexandrie, 17, Rue Stamboul

Téléphones: Direction: No. 20932.

Changes, Marchandises, Recouvrements: No. 22370.

Portefeuille, Renseignements, Caisse: No. 28197, Titres, Positions: No. 24637.

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE:

Escomptes, Avances sur Valeurs publiques, sur Marchandises et sur Effets; Dépôts à Vue et à Echéance fixe; émission de chèques et Lettres de Crédit sur les principales villes de l'Egypte et de l'Etranger, etc., etc.

Elle possède une branche spéciale pour les opérations de Bourse. Service spécial de Caisse d'Epargne et de coffrets à la disposition du public aux meilleures conditions.

N.B. — Les guichets de la Banque sont ouverts les après-midi même en été.

décisifs ou durables. Il importe aussi de considérer que cette pénétration n'est pas exclusive. La lutte commerciale reste ouverte et, à tout bien considérer, est-ce une chose mauvaise que la mise en valeur de territoires nouveaux?... De même, la conquête japonaise en Chine ne semble pas encore suffisamment assurée et organisée pour que son objet lointain, c'est-à-dire l'élimination des intérêts et des privilèges européens, soit atteint ou certain.

On peut donc parfaitement accepter l'hypothèse que les menaces de conflit s'atténueront, voire même qu'une longue trêve s'instituera en Europe. On peut tout aussi bien envisager un arrêt, puis un reflux du courant monétaire qui draine pour le moment les réserves actives de la Grande-Bretagne et de la France. La situation présente de crise n'est certainement pas sans remède et le défaitisme qui s'est emparé de l'opinion publique, sous l'influence d'une propagande où, cette fois encore, les «totalitaires» et les «communistes» travaillent dans le même sens, n'est pas profondément justifié.

Il y a un aspect des choses, plus particulier, qui mérite d'être mis en lumière. C'est son aspect proprement belge. Nous y avons insisté déjà; mais nous y voulons revenir. La Belgique a traversé la crise de septembre dans des conditions d'aisance remarquables.

La politique de neutralité, ou plutôt d'indépendance, suivie par notre Gouvernement avec l'approbation de l'opinion publique unanime, a créé un sentiment de sécurité dont l'expression a été nettement perceptible en tous points.

Le belga s'est détaché des tendances de la livre sterling et du franc français. Au cours de la période d'extrême tension, des entrées d'or se sont produites. Les retraits de fonds des Caisses publiques et des établissements privés de crédit se sont effectués sans la moindre difficulté. Dès la signature de l'accord de Munich, les dépôts se sont reconstitués avec une rapidité saisissante. Le bilan au 13 octobre de la Banque Nationale mentionne une diminution telle du portefeuille commercial et de la circulation fiduciaire que tout l'excédent de circulation imposé par des circonstances extraordinaires est déjà résorbé.

La comparaison qui suit des mouvements de l'encaisse-or, du portefeuille commercial, et de la circulation, permet d'apprécier la souplesse de notre situation monétaire :

	Or	Effets	Billets
	(en millions de francs)		
22/9	15.512.604	1.162.380	22.504.089
29/9	15.901.761	2.739.875	25.497.995
6/10	16.143.511	2.733.203	24.268.214
13/10	16.374.613	2.370.685	23.498.004
20/10	16.463.133	2.137.452	22.857.373

Le succès de l'Emprunt à lots de 1 milliard, offert en souscription lundi dernier dans la matinée, et couvert en quelques heures, démontre le degré de facilité du marché monétaire local. D'autre part, les dernières adjudications de Certificats de Trésorerie se sont faites à des taux constamment régressifs. Tandis que notre monnaie a manifesté une entière solidité; tandis que la souscription de l'Emprunt a rencontré le plus grand succès désirable, la tendance de nos rentes s'est améliorée régulièrement.

Nos marchés industriels ont bénéficié d'un regain d'activité très appréciable, notamment en ce qui concerne les productions métallurgiques et minières. Les statistiques de Cosibel, que nous avons publiées et commentées, indiquent que le courant des commandes est resté important depuis le début d'octobre. Les attributions aux usines au 17 du mois, ont dépassé les 100.000 tonnes, de sorte que les programmes de laminage ont pu être établis sur des bases plus larges et, partant, plus économiques. Les stocks de demi-produits qui avaient été formés l'an dernier sont largement entamés. De même, les stocks de charbons industriels — principalement en Campine — commencent à diminuer. La verrerie connaît une activité bien meilleure depuis un temps déjà fort long. La hausse des métaux non-ferreux, en particulier, et des matières premières en général, apporte à l'économie du Congo Belge un stimulant de premier ordre.

La «conjoncture» est donc meilleure sur quelques points très importants,

qui donnent habituellement le ton à la vie économique tout entière du pays. L'amélioration qui s'ensuit des perspectives de rendement pour plusieurs industries de base confère toute sa signification à l'appréciation des résultats relatifs à l'année 1937/1938.

Or, on peut constater, par les bilans que nous publions, à quel faible degré la rentabilité de nos entreprises grandes et moyennes a été atteinte pendant la crise mineure. On a pu voir que, dans sa régression, la Bourse avait escompté très généralement des diminutions de dividendes qui ne se sont pas produites ou qui ont été peu prononcées. On a pu mesurer aussi le degré de libération financière de nos sociétés. On a pu, dans bien des cas, démontrer l'insuffisance manifeste des cotations pratiquées, soit en considération des coupons déclarés, soit en raison des valeurs intrinsèques les mieux établies.

La Bourse de Bruxelles ne pouvait se détacher des tendances accusées par les grands marchés voisins, quand bien même les éléments constitutifs de ces tendances ne l'auraient pas intéressée. A cet égard, il serait vain de s'insurger contre un fait naturel. Mais il ne nous semble pas inutile de mettre en garde contre un pessimisme que des considérations d'ordre intérieur démentent et qu'une analyse objective de la situation extérieure ne justifie pas.

Insistons sur ce point que le statut international nouveau de la Belgique

SOCIÉTÉ ÉGYPTIENNE FINANCIÈRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

“SEFINA” S.A.E.

23, SHARIA EL MADABEGH — LE CAIRE

autorisée par Décret Royal du 19 Février 1938,
paru au journal Officiel du 5/3/38

Dépôts à vue et à terme fixe — Recouvrement et Escompte d'Effets —
Emission de chèques sur l'Égypte et l'Étranger — Achat et vente de
Billets de Banque et Monnaies Étrangères — Ouverture de Crédits
Documentaires et simples — Ordres de Bourse — Dépôt de Titres —
Encaissement de tous coupons — Titres et Obligations à lot au
comptant et à terme.

CAISSE D'ÉPARGNE aux MEILLEURES CONDITIONS

lui confrère une sécurité plus assurée que pour d'autres pays. Son statut monétaire, aux termes duquel le belga est seul, parmi les devises libres, soumis à la règle de convertibilité en or, lui offre toutes les possibilités de donner asile ou matière à utilisation aux capitaux en quête de placement et de sûreté. Les assises matérielles et psychologiques de notre marché offrent donc toute la solidité qu'il est permis de désirer dans les circonstances présentes.

Il n'est pas douteux que si nos pouvoirs publics adoptent une politique budgétaire prudente, s'ils résistent à la pression de revendications sociales dangereuses, la confiance interne et externe pourra s'exercer fort utilement et puissamment. La Belgique recouvrera les avantages que sa situation d'intermédiaire lui apportait avant que la paix de 1919 bouleverse les relations économiques et financières internationales.

d'améliorer sa production et d'organiser rationnellement son commerce pour réaliser une supériorité incontestable sur ses concurrents.

CECI N'EST CONFORME AU TRAITE

L'Angleterre a compté sur le fait que l'Egypte est son alliée. Elle a exploité cette circonstance en vue de résister à la concurrence étrangère et favoriser l'écoulement de ses cotonnades. C'est comme on le voit, une exploitation évidente du traité, voire une dérogation à son esprit qui reconnaît notre indépendance et nous laisse l'entière liberté de disposer des moyens qui nous semblent les meilleurs pour la sauvegarde de nos intérêts et la protection de notre commerce et de notre industrie.

DE L'EGOISME

Ce qui est étrange c'est qu'au même moment où l'Angleterre entend nous enlever la dernière piastre pour l'exécution du traité — ce qui comporte de notre part la nécessité de trouver de nouvelles sources de revenus, de majorer amplement les anciens droits de douane et d'en créer d'autres, — la voilà qu'elle réclame de rapporter l'augmentation décidée sur les cotonnades provenant de son pays.

Nous ne comprenant plus cette attitude de la part d'un pays qui se déclare notre allié. Nous qualifions cela d'égoïsme.

REVUE DE LA PRESSE ARABE

(Suite de la page 11)

LA BASE DU COMPROMIS

L'opinion de cet expert prévoit que l'on prenne la moyenne des exportations égyptiennes des cotons ainsi que la moyenne des importations des cotonnades pendant la même période. On établira ainsi une répartition proportionnelle de ces cotonnades sur la base des achats de coton égyptien brut.

En d'autres termes, si nous avons trois millions et demi d'exportations de coton et trois millions d'importations de cotonnades, le pays qui achète du coton pour deux millions de livres, soit le tiers de la récolte, ce pays aura le droit d'exporter à destination de l'Egypte le tiers des cotonnades importées par ce pays.

Il semble que ce soit là le compromis convenu avec quelques modifications. On dit que le côté anglais a choisi les années où les ventes des cotons égyptiens étaient particulièrement élevées. Cependant, les délégués égyptiens ont choisi d'autres années. Mais c'est un léger différend qu'il sera facile d'aplanir.

LES INCONVENIENTS

Mais certains trouvent que cette solution n'est pas sans danger. Supposons que le Japon, l'Allemagne et l'Italie commandent beaucoup plus de coton qu'ils n'en ont besoin, au risque même de vendre le surplus avec bénéfice ou avec une légère perte. Ces pays pourront réclamer à leur tour l'augmentation des importations de cotonnades en Egypte.

L'OPINION

DU « WAFD EL MASRI »

Après avoir échoué dans sa tentative de tenir tête à la concurrence qui est faite à ses produits par les autres pays, la Grande-Bretagne cherche maintenant à obliger l'Egypte à acheter des cotonnades et à l'empêcher d'imposer des droits de douane pour augmenter ses re-

venus et pourvoir aux besoins de sa défense, dit le « Wafd El Masri » dans un article de fond :

L'exploitation par l'Angleterre des clauses du traité ne se borne plus aux côtés politique et militaire. Mais aussi au côté économique, en recherchant un remède à la concurrence étrangère aux dépens de son alliée. Ce remède qui tire sa raison d'être de sa propre faiblesse sur le terrain économique et son incapacité de soutenir la concurrence qui lui est faite avec d'autres moyens, comme celui

BANQUE MISR

SOCIÉTÉ ANONYME ÉGYPTIENNE

Siège Social : Au Caire, Rue Émad-El-Dine

Succursales : A Alexandrie, Rue de Stamboul

AGENCES et BRANCHES

Mousky (Caire) et Rod el Farag (Caire), Mansourah, Tantah, Méhalla Kébir, Benha, Mit Ghamr, Chébine El Kom, Zagazig, Fayoum, Béni-Souef, Maghagha, Béni Mazar, Minia, Béhç, El Fachn, Daïrout; Mallawi, Assiout.

LA BANQUE MISR FAIT TOUTES OPÉRATIONS
DE BANQUE

REVUE DE MARCHÉ DE GROS

Le 4 novembre 1938.

Alors que les bourses des céréales ont preuve de faiblesse, les marchés sucriers manifestent plus de fermeté et maintiennent les bonnes dispositions de la semaine précédente.

Sur notre place la tendance demeure favorable, avec des prix qui subissent peu de changement.

FARINES ET BLES

Le cote à Chicago est légèrement plus faible et clôture la semaine à 63 1/2 cents contre 65 7/8. Liverpool est également plus faible et la cote termine à sh. 4/5 3/8 contre 4/8.

Des pluies sont tombées dans diverses parties de l'Argentine où elles étaient nécessaires et une température plus froide a été signalée en Australie. L'effet de ces nouvelles, fut, cependant, contrebalancé par les avis de l'apparition du ver qui est en train de causer des dégâts.

Le subside sur les exportations de farines a été élevé à 80 cents par barrel, ce qui correspond à 17 3/4 cents par bushel de blé. Le subside actuel sur le blé est de 16 cents par bushel, mais on laisse entendre qu'il pourrait être porté à 18 et même à 20 cents s'il s'agit de grandes quantités.

Les prix locaux de la farine étrangère demeurent inchangés.

La farine australienne non dédouanée cote Lst. 8.5/-. La marchandise dédouanée vaut Lst. 8.-/- plus des droits de douane de P.T. 1265.

La farine américaine non dédouanée cote Lst. 14.-/- pour le Gold Medal et Lst. 14.5/- pour le Northern King. La marchandise dédouanée vaut P.T. 176 et 178, respectivement pour les deux qualités.

Le stock de farines dans les Bonded d'Alexandrie est de 9.254 sacs contre 8.484 sacs de la semaine dernière. Celui de Port-Saïd est de 52.005 sacs contre 53.075 sacs.

Des conditions calmes ont prévalu, chez nous, pendant cette première semaine du Ramadan et le marché a pu s'accommoder des arrivages très légers de blé, qui auraient été tout à fait insuffisants dans des circonstances normales.

Les acheteurs montraient si peu d'empressement que, les détenteurs ont dû réduire légèrement leurs prix pour se débarrasser de leur marchandise. On est, d'ailleurs, revenu depuis quelques jours, à des idées plus modérées. En effet, notre grande récolte de riz et les bas prix de cette année, permettront de faire un usage abondant de ce produit pour les mélanges et empêcher une hausse exagérée du blé.

Les arrivages de la semaine se sont élevés à un total de 12.657 ardebs dont 2.733 ardebs de blé béhéri et 9.924 ardebs de blé saïdi. Le blé

moyen de 22 1/4 kirats a été vendu à P.T. 163 le hindi Saïdi; à P.T. 153 le baïadi saïdi; à P.T. 158 le hindi béhéri et à P.T. 148 le baladi béhéri.

SUCRES

La cote à New-York demeure ferme à 205 cents. Celle de Londres avance à sh. 5/4 1/4 contre sh. 5/0 1/2.

La demande de sucre raffiné aux Etats-Unis s'est un peu ralentie sur des indices qu'une augmentation des contingents était possible au cas où certains raffineurs avaient besoin d'autres quantités.

En Angleterre, les achats des raffineurs en sucre étaient meilleurs.

Notre marché du sucre pour le transit n'a offert rien de saillant au cours de la semaine qui vient de s'achever. La demande de sucre disponible, de la part des pays avoisinants, laisse toujours à désirer, mais il y a eu certains indices d'une prochaine reprise des affaires, très naturelle après une assez longue période d'abstention. Quelques achats effectués pour compte d'importateurs syriens ont eu pour de raffermir le prix du sucre disponible qui vaut maintenant Lstg. 6 1/8 la tonne franco Bonded Port-Saïd. Nous sommes bien au-dessous du niveau de la source qui demande, pour les expéditions futures Lst. 5 3/8 la tonne cif Port-Saïd.

Les cotations de Londres font depuis longtemps défaut, mais on croit que ce sucre n'est pas obtainable au-dessous de Lst. 7 1/2 la tonne cif ports de la Syrie et de la Palestine.

Dans le marché du sucre égyptien pour la consommation, des modifications radicales ont été apportées concernant sa vente. Pour des raisons qu'on ne saisit pas bien, on chargeait de la distribution de ce sucre, des personnes dont la plupart étaient tout à fait étrangères au commerce de cet article et qui, forcément, cédaient leur contrat à des commerçants moyennant un joli profit. Le ministre des finances vient de mettre un terme à un état de choses que rien ne justifiait. A partir d'aujourd'hui, seuls auront le droit de vendre du sucre du pays, les grossistes ayant la qualité de commerçants de sucre, avant le monopole. Au lieu des 41 distributeurs il y aura désormais 73 grossistes chargés de vendre le sucre à la consommation. Le minimum de la quantité que le grossiste s'engage de placer est de 1.000 tonnes par an et il paie à la Société des Sucreries à titre de garantie L.E. 1 par tonne. Le maximum d'un contrat est de 6.000 tonnes au lieu de 10-13.000 accordées l'année dernière. Les prix de vente n'ont pas été modifiés et sont les suivants :

Pour le gros. — Granulé-raffiné P.T. 229 le sac de 100 kilos, concassé

P.T. 216, le sac de 80 kilos, tablettes P.T. 78 la caisse de 25 kilos.

Pour le détail. — Granulé-raffiné P.T. 240 le sac de 100 kilos concassé P.T. 224 le sac de 80 kilos, tablettes P.T. 80 la caisse de 25 kilos.

RIZ

La semaine pour le riz a été caractérisée par une augmentation de l'offre, notamment de riz mamsouh et la baisse des prix pour les livraisons futures. Ainsi le glacé décembre-janvier est offert par les rizeries à P.T. 83 le sac de 100 kilos, alors que cette même qualité pour livraison pendant tout le mois de novembre vaut P.T. 93 1/2 le sac. Le riz mamsouh disponible a été traité à P.T. 83 le sac de 100 kilos et le cargo à P.T. 76. Pour les livraisons éloignées les rizeries font des prix beaucoup plus bas.

Un chiffre d'affaires assez important a été déjà traité avec l'étranger et les perspectives paraissent encourageantes. Les bas prix de cette année faciliteront sensiblement les exportations.

Les cultivateurs commencent à se rendre à l'évidence et sont beaucoup plus traitables, maintenant. Le paddy a été traité en dernier lieu à P.T. 435-440 la dariba rendue franco villeges.

Les cotations pour le riz de Rangoon n'ont pas subi de changement. Le chargement novembre est offert à Lst. 9 la tonne cif Port-Saïd. La marchandise disponible est stable à Lst. 8 7/8 la tonne franco Bonded.

SACS VIDES

Les sacs à coton disponibles sont en baisse et ne valent plus que P.T. 4 2/40 le sac franco Bonded Suez. Le stock de ces sacs à Port Tewfik est de 7.300 balles et la demande laisse beaucoup à désirer. La hausse sensible de l'origine n'a eu aucun effet sur notre marché.

Les sacs à oignons sont soutenus à 46 paras le sac mais on ne s'est pas beaucoup intéressé à l'article, cette semaine.

Par contre une bonne demande a continué pour les sacs à céréales et à graines et plus particulièrement pour les lbs. 2 1/4 dont le prix profite d'une plus valeur de 2 paras. Les derniers prix pratiqués sont les suivants :

Sacs	Charg.	Disp.
lbs.		P.T.
2 1/4	42/—	2 21/40
2 1/2	49/—	2 34/40
3 1/4	66/—	3 34/40
5	91/—	5 12/40
5 (extra)	98/—	5 30/40

HESSIAN CLOTH

Oz. 10 1/2 AB 2.000 yds. Lst. 17/—
Oz. 8 AB 2.000 yds. Lst. 14/—

Le stock de sacs dans les Bonded de Port-Saïd est de 4.227 balles contre 4.653 balles de la semaine dernière.